



2008 : l'année des vingt ans

Août 1988 : la matière des Monuments et Sites, dépendant de la Communauté française depuis les années '70, est transférée vers la Région wallonne, à l'occasion de la troisième grande réforme de l'État qui régionalise entre autres la Politique économique, les Travaux publics, les Transports en commun par bus et tram, etc., conférant enfin à la Région wallonne des compétences nettement plus importantes (en termes budgétaires notamment) que celles qu'elle gérait déjà depuis 1980. Par la même occasion, cette nouvelle phase de la réforme de l'État (après celles de 1970 et de 1980) décide également la régionalisation du Service national des Fouilles. Feu l'ancien vice-Premier ministre André Cools, grand amateur d'archéologie (on l'a vu sur des chantiers de fouille à l'ancienne abbaye de Stavelot), qui sera assassiné trois ans plus tard, n'est pas étranger à cette régionalisation de la politique du patrimoine immobilier. Les Ministres régionaux (on parlait alors d'Exécutif et non de Gouvernement wallon) prennent en charge les nouvelles matières à partir du 1^{er} janvier 1989 et c'est ainsi que la politique régionale du Patrimoine, intégrée à celle de l'Aménagement du territoire, aura alors pour premier titulaire Albert Liénard, auquel succédera Robert Collignon de 1992 à 1999 (avec un intermède de feu André Baudson de février '93 à juin '95).

Vingt-et-un mai 1989 : les premières Journées du Patrimoine sont organisées en Wallonie (ainsi qu'à Bruxelles autour d'un programme commun). Elles sont présidées par Jean-Louis Luxen, qui en a été l'initiateur, auquel Jean Barthélemy succédera dans ce rôle à partir de 1991 et jusqu'à... aujourd'hui. Dès 1990, le président des Journées peut compter sur l'enthousiasme et le travail exceptionnels d'une organisatrice hors pair,

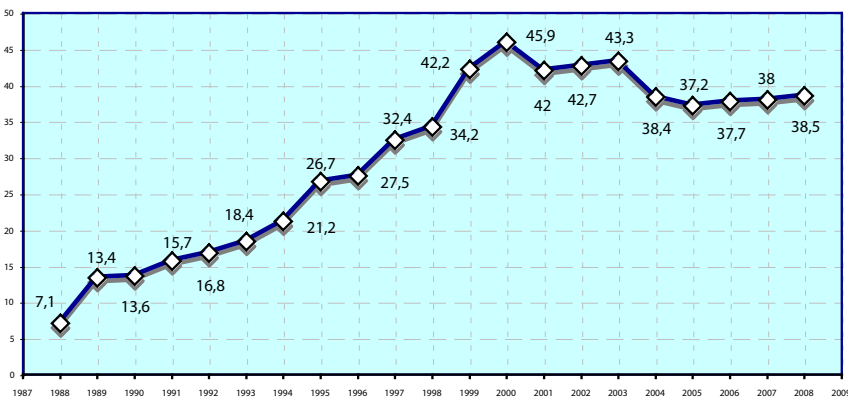
Nicole Plumier, elle aussi toujours responsable aujourd'hui du Secrétariat permanent des Journées du Patrimoine créé en 1993 au sein du Ministère de la Région wallonne (plus précisément de la Division du Patrimoine de la DGATLP) et transféré début 2005 à l'Institut du Patrimoine wallon, qui lui trouva en catastrophe des locaux dans ses bâtiments de la Paix-Dieu à Amay. Mais cela, c'est l'histoire récente... Entretemps, les Journées wallonnes du Patrimoine sont devenues un modèle reconnu dans tous les autres pays européens, que l'IPW présente même voici peu en Lituanie à l'invitation des organisateurs de ce pays. Dès 1991, des activités transfrontalières avec la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, le Grand-duché de Luxembourg et la Lorraine sont mises sur pied sous forme de grands circuits. Le cap des 200.000 visites est atteint dès l'édition de 1992 et à partir de l'année suivante, les Journées sont placées sous un thème : parcs et jardins historiques en '93, patrimoine industriel en '94, patrimoine civil public en '95, patrimoine rural en '96, archéologie en '97. Tous les monuments furent à la fête lors des dixièmes Journées en 1998, avant que vienne le tour du patrimoine moderne et contemporain en '99, « au fil de l'eau », puis « des idées » et enfin « du labeur » de 2000 à 2002, châteaux et demeures privées en 2003, la réaffectation des monuments en 2004, patrimoine médiéval en 2005, la citoyenneté en 2006 et le patrimoine militaire l'année dernière.

On retiendra aussi, de ce bref survol inaugurant « l'année des vingt ans », l'organisation depuis 1995 de la « Journée des organisateurs », la participation au concours photographique international EPIM à partir de 1997, la collaboration avec le groupe TEC depuis 1999, « les lundis du Patrimoine »,

pour les jeunes, de 2000 à 2004 puis la mise en place depuis 2005 de la journée « Jeunesse et Patrimoine » autour du 18 avril, le cap des 300.000 visites atteint en '95, celui des 400.000 trois ans plus tard, les 520.000 visites de 2003...

Pour la vingtième édition de ce qui est devenu la plus grande manifestation culturelle wallonne de chaque rentrée de septembre, le Ministre Jean-Claude Marcourt a voulu associer, dans le thème de l'année, « Patrimoine et culture », mais il a également pris l'initiative d'une part de relancer pour cette édition une collaboration interrégionale, d'autre part de proposer au Conseil de l'Europe de s'associer à cet anniversaire. Le programme de l'automne 2008 devrait donc comprendre une manifestation commune des trois Régions début septembre et, fin octobre, dans les trois Régions, une manifestation du Conseil de l'Europe associant tous les coordinateurs européens des Journées. Nous y reviendrons en temps utiles comme il se doit, tout comme sur le programme wallon des JP et tout particulièrement les « Nuits blanches du Patrimoine », le samedi 13, et la nuit inaugurale du vendredi 12, qui promettent d'être tout à fait exceptionnelles et auxquelles fera écho, fin d'année, un ouvrage anniversaire déjà en chantier lui aussi.

Quant aux vingt années de la régionalisation de la matière décidée en août 2008, c'est début 2009 évidemment, puisque le transfert ne fut effectif qu'au 1^{er} janvier '89, qu'elle sera l'occasion de faire le point sur deux décennies d'une politique wallonne. Celle-ci a incontestablement bénéficié en tous cas de sa prise en charge par les autorités régionales, qui y ont vu souvent un pont entre les matières culturelles restées communautaires et un facteur d'identité et de fertilité appréciable (songeons au récent ouvrage sur les *Cent merveilles de Wallonie*). Sans entrer prématurément dans les détails, on rappellera seulement quelle a été la croissance du budget consacré en Wallonie à la politique du Patrimoine sur ces vingt dernières années, avec une multiplication par six, entre '89 et '99, des moyens transférés en '88, puis une stabilisation autour de 37 millions d'euros annuels ces dernières années, avec une tendance récente à la hausse confirmée en 2008 et, espérons-le, au budget 2009. Tout cela s'est traduit sur le terrain des réalisations, comme chacun sait, avec un appui citoyen qui ne s'est jamais démenti en deux décennies. Si on ajoute que la 20^e édition des Caius sera organisée, en Wallonie, le 27 novembre 2008, « l'année des vingt ans » portera vraiment bien son nom.



Evolution du budget « Patrimoine » en Région wallonne depuis 1988 (exprimé en millions d'euros)
© IPW

In memoriam Luc-Francis Genicot

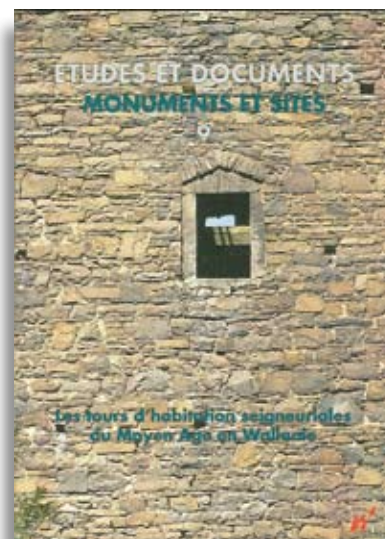
Le Professeur Luc-Francis Genicot, décédé au mois de juillet dernier, a mené une grande carrière universitaire à l'Université catholique de Louvain, mais aussi – ce qui est moins connu – durant quelques temps, à l'Université de Liège. En tant qu'éminent spécialiste de l'histoire de l'architecture, il a également mis sa haute compétence au service du Patrimoine de Wallonie. Par la suite, il a participé à la réalisation des différents volumes de la collection *Architecture rurale en Wallonie*.

Ainsi, dès les années 1970 et le début des années 1980, il a collaboré étroitement aux neuf premiers volumes de la collection *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie*. C'est lui également qui, en 1996, a assuré, avec d'autres, la coordination de l'ouvrage de prestige *Le patrimoine rural de Wallonie. La maison paysanne*. Plus récemment encore, il a, aussi avec d'autres, assumé la coordination scientifique des cinq volumes d'inventaires thématiques *Donjons médiévaux de Wallonie, 2000-2004*. Dans la foulée de ce travail d'inventaire est parue en 2002 une remarquable monographie toujours placée sous la direction de ce grand chercheur : *Les tours d'habitations seigneuriales du Moyen Âge en Wallonie. Analyse archéologique d'une typologie*. Pour mener à bien tous ces projets, le Professeur Genicot savait s'entourer des meilleurs

spécialistes qu'il avait groupés au sein de la Cellule de Recherche en Histoire et en Archéologie du Bâtiment (CRHAB), asbl qu'il présida jusqu'à sa disparition.

Entamée avec les services de la Communauté française, puis, à partir de 1989, avec ceux de la Région wallonne, la collaboration active du Professeur Luc-Francis Genicot s'est poursuivie avec l'Institut du Patrimoine wallon lorsque celui-ci a été chargé de la politique de sensibilisation du grand public au patrimoine. Outre de nombreuses notices et un important chapitre de synthèse dans le livre de prestige *Le patrimoine médiéval de Wallonie*, le Professeur Genicot avait entamé, avec l'asbl CRHAB, un inventaire des églises paroissiales construites entre 1830 et 1940 et ce, dans une perspective de rationalisation de la gestion de ces édifices dans un avenir relativement proche. Très peu de temps avant son décès, l'Institut du Patrimoine wallon a pu informer le Professeur Genicot non seulement que les deux premiers tomes de cet inventaire, consacrés respectivement aux provinces du Hainaut et de Liège, seraient édités dans le courant de 2008, mais aussi que deux autres projets portés par le CRHAB étaient également en cours de réalisation ; il s'agit de deux volumes de la collection *Études et Documents* relatifs à la charpente et aux peintures murales de la cathédrale de Tournai.

Bref, ces quelques lignes avaient pour simple ambition de démontrer à quel point le Professeur Luc-Francis Genicot, grâce à sa haute compétence, a joué un rôle essentiel dans l'étude et dans une connaissance du patrimoine de Wallonie. Espérons simplement que les liens qui ont été tissés entre le monde universitaire et le secteur du patrimoine puissent continuer à se développer dans l'optique d'excellence que le Professeur Luc-Francis Genicot a cultivé sa vie durant.



19^e remise des prix du mécénat culturel

La grande salle du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles a accueilli ce 5 décembre 2007 une grande foule à l'occasion de la 19^e édition de la remise des Caius, prix décernés à des entreprises privées en reconnaissance d'actions de mécénats culturels menées en Wallonie et à Bruxelles. Sous la houlette de l'association Prométhéa, coordinatrice de l'événement, le jury, présidé par Paul Dujardin, Directeur général du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, a choisi de décer-

ner le Caius « Patrimoine Région wallonne » à Jean-Louis Humblet, fondateur d'une PME de peinture et rénovation de bâtiment et revêtement de sol, non pas pour une, mais deux initiatives.

La première concerne sa contribution à la rénovation du château de Thozée à Mettet. Ce château, dont la construction remonte à 1703, fut le lieu de villégiature de Félicien Rops. Il est aujourd'hui la propriété du Fonds Félicien Rops qui souhaite le réaffecter en centre d'étude axé sur l'artiste et son époque. Son état de conservation préoccupant justifie son inscription sur la liste des biens menacés pris en charge par l'Institut du Patrimoine wallon et la restauration progressive du château bénéficie d'ailleurs d'une formule de soutien financier originale de la part de l'IPW, qui intervient en complément de chaque mécénat privé. D'importants travaux de restauration ont déjà été entrepris sur le bâtiment, mais l'intérieur nécessite encore des interventions afin de pouvoir y installer la première résidence d'artistes. L'intervention de Jean-Louis Humblet a permis la mise en peinture des appartements du 1^{er} étage.

Cette première expérience réussie a amené l'entrepreneur à réitérer son mécénat pour un autre bâtiment historique, l'église du Couvent du Val Saint-Georges à Salzinnes, siège de l'Institut de Musique et de Pédagogie de Namur. Il y a également assuré d'importants travaux de rénovation de l'intérieur en obtenant de la peinture gratuite auprès de ses fournisseurs et en mettant sa main-d'œuvre à disposition à prix coûtant.

L'engagement de Jean-Louis Humblet en faveur du patrimoine a permis de contribuer à la restauration de deux monuments historiques tout autant qu'au développement de deux lieux culturels dans les domaines des arts plastiques et de la musique.

Autres lauréats : Caius Patrimoine Région de Bruxelles-Capitale : Galilei ; Caius Culture PME : Studio l'Equipe ; Caius Culture Grande entreprise : JPMorgan Chase Bank ; Prix Spécial du Jury : Dragone.

www.promethea.be



Château de Thozée à Mettet
© Genard

Présence de l'IPW au 14^e salon *Éduc*, du 17 au 21 octobre 2007

L'Institut du Patrimoine wallon était présent cette année au Salon *Éduc* à Namur Expo, le salon belge des outils pédagogiques et de l'équipement pour l'enseignement. Le stand y mettait en exergue les activités pédagogiques du Centre des métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu, celles de l'Archéoforum de Liège, de même que la « Journée Jeunesse et Patrimoine » qui se tiendra le vendredi 18 avril 2008. Ce stand fut animé pendant deux journées par des démonstrations de menuiserie

réalisées par Dominique Gustin, formateur au Centre de la Paix-Dieu. L'Institut du Patrimoine wallon a également proposé trois conférences liées aux outils pédagogiques mis en place à la Paix-Dieu et à l'Archéoforum de Liège : *Les classes d'éveil aux métiers du Patrimoine* par Emmanuel Vanderheyden, Responsable du Centre d'Information et de Documentation, ou la découverte dynamique des professions de la restauration du patrimoine bâti ; *Les outils d'apprentissage à la lecture et à*

l'interprétation des traces du passé par Séverine Monjoie, Directrice de l'Archéoforum, ou la présentation des différents outils employés pour amener l'élève à lire les traces du passé et les interpréter suivant la démarche d'un archéologue ; *La pédagogie du Patrimoine et de ses métiers : un moyen efficace pour atteindre les objectifs généraux de l'enseignement primaire et secondaire* par Ingrid Boxus, Animatrice des classes d'éveil, ou les clés de lecture du Patrimoine et de ses métiers, potentiel pédagogique aux possibilités éducatives et créatives permettant une approche transversale et un décloisonnement des matières scolaires.

Les Wallons à Versailles

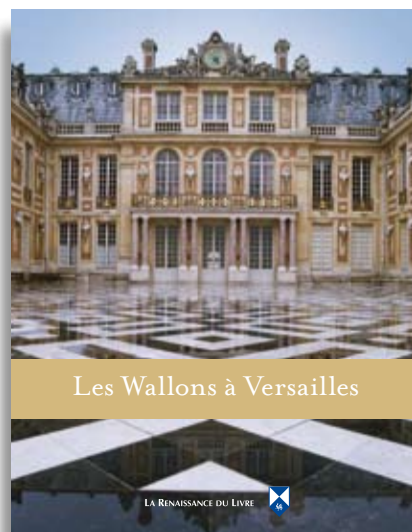
Une journée d'études organisée au cœur même du château de Versailles, dans la galerie basse, un splendide ouvrage et un concert... telles furent les déclinaisons du projet « Les Wallons à Versailles », mis sur pied par la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF). Une manifestation qui a rencontré un énorme succès auprès de 250 participants, issus des milieux académiques belges et français... La journée d'études « Les Wallons à Versailles » (annoncée dans le numéro 7 de septembre 2007, p.21) s'est déroulée le 5 décembre dernier dans la galerie basse du château de Versailles et a été présidée par Messieurs Jacques Thuillier, Professeur honoraire au Collège de France, et Frédéric Didier, architecte en Chef des Monuments historiques.

Après un accueil de Monsieur Jean-Jacques Aillagon, Président de l'Établissement public du Musée et du Domaine national de Versailles, onze communications de très grande tenue se sont succédées, synthétisant le contexte historique dans lequel s'est inscrit le travail accompli par des Wallons à Versailles, retraçant

l'ensemble des interventions artistiques et approfondissant certains thèmes (les techniques hydrauliques, l'utilisation des marbres...) et personnalités (Jean Warin, Jean-François de Neufforge, le prince de Ligne...).

En fin de colloque, Madame Béatrix Saule, Directrice du Centre de Recherche du Château de Versailles, a invité l'ensemble des participants à une visite privée du château, permettant aux congressistes d'appréhender les décors et œuvres qui avaient été évoqués durant la journée. Ils ont également eu le privilège de visiter la magnifique exposition « Quand Versailles était meublé d'argent », actuellement proposée dans le grand appartement du roi.

Lors de la soirée, le public a assisté à un concert exceptionnel de motets de Henry Du Mont et Daniel Danielis, par l'ensemble La Fenice, sous la direction de Monsieur Jean Tubéry, dans la chapelle royale. Cette journée scientifique s'est clôturée par une réception dans le vestibule haut de la chapelle et la galerie de pierre.



Pour cette manifestation, la CRMSF a bénéficié de l'étroite collaboration de l'Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers, du Commissariat général aux Relations internationales de la Communauté française de Belgique, de la Division des Relations internationales du Ministère de la Région wallonne, de l'asbl « Pierres et Marbres de Wallonie », du Centre de Recherche du Château de Versailles et du Centre de Musique baroque de Versailles.

A l'occasion de cette manifestation, la CRMSF édite une publication de prestige, avec les éditions Luc Pire (Renaissance du Livre), reprenant les sujets présentés durant la journée d'études et complétés par d'autres articles abordant de façon plus large le thème de la journée (Un volume in-quarto, 424 pages. 172 illustrations couleurs et 41 noir et blanc). L'ouvrage est accompagné d'un CD de musique (durée : 68'17), créé en collaboration avec l'asbl « Musique en Wallonie », constituant un florilège des compositeurs wallons actifs à la cour de France aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Carole CARPEAUX, Secrétaire adjointe.

La publication et le compact disque sont en vente au prix de 60 € en librairie et au Secrétariat de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (rue du Vertbois 13c à 4000 Liège, Belgique - Tél. : 00 32 4 232 98 51/52 - Fax : 00 32 4 232 98 89 - Mail : info@crmsf.be).

Un bon de commande est également disponible sur le site Internet de la Commission royale : www.crmsf.be





Le réseau ArchéoPass

ArchéoPass est un réseau constitué d'institutions wallonnes œuvrant dans le secteur de l'archéologie, membres de l'asbl « Musées et Société en Wallonie ». Créé en 2005, le réseau vise à développer la diffusion de l'archéologie vers un large public. Il cherche également à utiliser l'archéologie comme outil d'apprentissage et de réflexion sur le passé ainsi que sur les enjeux de la société contemporaine et à valoriser le travail mené par les archéologues de terrain.

Chaque trimestre, ArchéoPass édite une newsletter transmise, via mail, à toute personne intéressée. Outre un agenda des activités proposées par les musées et sites membres, quelques articles traitent de l'actualité du réseau : ouverture de musées, expositions, WE de l'archéologie, GPS du patrimoine... Dès le trimestre prochain, retrouvez dans la *Lettre du Patrimoine*, la notice principale de la newsletter ArchéoPass ainsi que les activités marquantes proposées par le réseau. Cette newsletter peut être téléchargée en intégralité sur le site web : www.archeopass.be

André Matthys vient de prendre sa retraite

Engagé au Centre national de recherches archéologiques en Belgique en 1969, André Matthys a quitté cette institution en 1977 pour travailler au Service national des fouilles où il resta jusqu'au moment du transfert du patrimoine à la Région wallonne en 1989. Il y occupa quelques temps les fonctions de Directeur de la Direction des fouilles au sein de l'administration wallonne avant de devenir, en 1991, Inspecteur général de la Division du Patrimoine, poste qu'il aura donc occupé durant près de 17 ans, jusqu'en novembre 2007, toujours aux côtés de la Directrice générale Danièle Sarlet. Tous deux avaient été à l'origine de la création des *Échos du Patrimoine* en 1989, le trimestriel auquel succéda voici deux ans *La Lettre du Patrimoine* en absorbant également *La Lettre de la Paix-Dieu*. La revue des *Cahiers de l'Urbanisme* a édité l'an dernier un numéro spécial en hommage à l'archéologue qu'était resté André Matthys, et son Administration l'a encore mis à l'honneur à la fin de l'année à l'issue d'un colloque organisé à Marloie.

Le nouveau site internet de l'Institut du Patrimoine wallon

Depuis le mois de décembre 2007, l'Institut du Patrimoine wallon a mis en ligne son nouveau site internet, plus clair, mieux structuré, pour vous permettre de trouver plus facilement les informations dont vous avez besoin.

Dès la page d'accueil, vous accédez directement aux dernières actualités en matière de patrimoine. Des liens dirigent également les internautes vers les différentes sections du site en rapport avec les multiples activités de l'Institut. Une rubrique, une couleur. Tel est le fil rouge qui guide la navigation sur le site afin, qu'à tout moment, l'internaute sache exactement où il se trouve. Outre la présentation détaillée des quatre missions, le visiteur trouvera également de nombreuses autres informations comme les subsides, les pages dédiées à la jeunesse, les publications, la *Lettre du Patrimoine* que vous lisez et, bien sûr, le tout nouveau jeu interactif relatif au patrimoine à destination de la jeunesse, « Patrimonia » (plus de détails dans le cahier *Publications et Manifestations*).

Pour découvrir toutes ces nouvelles et bien d'autres encore, rendez-vous sur www.institutdupatrimoine.be



André Matthys
G. Focant, DPat © MRW

Qui fait quoi ?

Éditeur responsable
Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination
Jean-Louis Postula et Aurore Lemal

Avec la collaboration de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, des Directions de la Restauration, de l'Archéologie et de la Protection de la Division du Patrimoine (DGATLP/MRW).

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page
Sandrine Gobbe

Impression
Imprimerie Bietlot
Rue du Rond-Point, 185B
6060 Gilly
+32 (0)71 283 611

Ce trimestriel est gratuit
et ne peut être vendu.

S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement téléchargeable sur le site www.institutdupatrimoine.be.

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication –
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B-5000 Namur
Fax : +32 (0)81 654 168 ou 150
Courrier électronique :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette Lettre en en faisant la demande à l'adresse : lalettre@institutdupatrimoine.be

Ce numéro a été tiré
à 13.000 exemplaires.

Le Journal de la Restauration

BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501408

TRIMESTRIEL - JANVIER - FÉVRIER - MARS 2008 - N° 9 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Première pierre au château Nagelmackers (Angleur)

Le château d'Angleur est une belle maison de plaisance qui fut érigée entre 1720 et 1730 et qui est composée d'un corps de logis principal précédé d'une cour d'honneur et flanqué de deux grandes ailes de dépendances, le tout en briques et calcaire. Le château Nagelmackers, du nom de la famille qui l'occupa au début du XIX^e siècle, a été classé comme monument en 1984 (façades et toitures).

Lorsque le château est inscrit sur la liste de l'Institut du Patrimoine wallon en 1999, son état de délabrement est avancé malgré les travaux de sauvegarde réalisés par son nouveau propriétaire. Celui-ci souhaitant vendre son bien, l'Institut recherche des partenaires prêts à investir dans l'acquisition et la réaffectation du château. Rapidement, un projet se dessine en collaboration avec le Logis social liégeois en vue de réhabiliter les dépendances en vingt logements sociaux. Afin de garantir une affectation à l'ensemble

du site, l'IPW consulte différents partenaires potentiels. C'est finalement l'intercommunale de développement liégeoise, la SPI+ qui s'engage dans un projet de création d'un centre d'entreprises.

La collaboration étroite et assidue entre les Maîtres de l'ouvrage, l'Auteur de projet et les représentants du Patrimoine a permis d'obtenir le certificat de patrimoine et le permis d'urbanisme dans un délai très court au vu des travaux de restauration importants à réaliser, soit une procédure entamée en avril 2005 et clôturée en janvier 2007. Au mois de juin 2007, le Gouvernement wallon a marqué son accord pour l'octroi d'une intervention sur les parties classées s'élevant à 777.829,78 € TVAC. Par ailleurs, des crédits logements et d'aménagement du centre d'entreprises viennent compléter la part régionale d'un montant de l'ordre de 2,8 millions d'euros.

Façade principale du château d'Angleur

© IPW



Le 28 octobre 2007, le Ministre wallon du Patrimoine et son homologue en charge du Logement, des Transports et du Développement territorial sont venus sur place afin d'officialiser le démarrage du chantier qui devrait s'étendre sur une période d'environ 18 mois.

De la chapelle à la salle de réunion

La chapelle du béguinage à Mons est le seul vestige de l'ancien Béguinage de Cantimpriet fondé en 1248 par Marguerite de Constantinople. Il s'agit d'un petit édifice, de grès, pierre et briques, construit au XVI^e siècle, en style gothique hennuyer, et constitué d'une nef de trois travées terminées par un chevet à trois pans.

Intégrée à l'ensemble immobilier du Grand-Hospice acquis par la Région wallonne pour y accueillir certains de ses services, la chapelle, classée en 1959, bien que restaurée de manière exemplaire entre 1997 et 1999, ne bénéficie pas ensuite d'affectation propre au moment où l'Institut du Patrimoine wallon se voit confier sa valorisation. Après avoir examiné plusieurs hypothèses de réaffectation, l'Institut opte pour une adaptation de la chapelle en salle de réunion à l'usage notamment de la Chambre Provinciale des Monuments, Sites et Fouilles de la Province



Intérieur de la chapelle du Béguinage à Mons
G. Focant, DPat © MRW

de Hainaut, mais aussi des services administratifs de la Région wallonne.

L'IPW s'est donc chargé de renforcer le système de contrôle d'accès à la chapelle afin de ne pas compromettre la sécurité des bureaux de l'Administration qui enclavent le petit monument. Ensuite, les principaux travaux ont consisté en l'adaptation des caractéristiques acoustiques, de l'éclairage et des conditions de chauffage et de ventilation de la chapelle qui rendaient l'organisation de réunions impossible. Le montant total des travaux, d'une somme de 131.000 €, a été entièrement pris en charge par l'Institut du Patrimoine wallon qui a assuré la Maîtrise de l'ouvrage dans le cadre de ce dossier. Les travaux d'aménagement ont été clôturés en juin 2007.

Renseignements ou réservation de la salle :

Marie-Jeanne Ghenne,
tél. : 065/32.82.24, mobile : 0476/76.18.42,
mj.ghenne@mrw.wallonie.be
(gratuité pour les services de la Région wallonne).

De nouvelles toitures pour la cathédrale Notre-Dame de Tournai

La cathédrale Notre-Dame de Tournai constitue véritablement un des fleurons du patrimoine de Wallonie. Classée depuis 1936, reprise sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de la Wallonie, elle fait également partie du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2000.

Le monument combine le courant roman en sa nef et ses transepts avec le courant gothique qui lui succède pour le chœur.

Depuis 1999, l'édifice connaît d'importants travaux de restauration. En décembre 2007, le Gouvernement wallon a décidé

de continuer de contribuer à sa sauvegarde en octroyant à la Province de Hainaut, propriétaire de l'édifice, un subside à hauteur de 95% du montant des travaux pour une somme totale de 3.233.367,15 € en vue de la réfection au moyen de tables de plomb des couvertures de la nef romane, des bas-côtés et des tourelles.

Travaux au château de Beauraing

Implanté sur un plateau calcaire surplombant la ville au sud, le château de Beauraing remonte pour l'essentiel au XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle bien qu'il évoque encore la typologie médiévale par la disposition des lieux et la massivité de sa construction : château quadrangulaire cantonné de trois grosses tours d'angle délimitant la haute cour et précédé d'une basse cour. En 1946, la partie du domaine comprenant les ruines, les dépendances du château et 30 ha de parc et bois, a été achetée par l'asbl Pro Maria.

Idealement situé au cœur d'un vaste parc classé, le Castel Sainte-Marie s'était tourné vers l'accueil des retraitants et des pèlerins. À partir de 2003, l'asbl a mené avec l'IPW et le CGT une réflexion afin de s'ouvrir au tourisme, principalement au tourisme social. En août 2003, démarrait la procédure de

certificat de patrimoine pour la rénovation des structures d'accueil au Castel et la réaffectation en salle de réunion et gîte de la Tour Charles Quint.

Bénéficiant d'une importante subvention en tourisme social, le Castel a été entièrement rénové et offre désormais 15 chambres au confort moderne (salle de bain, télévision, accès internet) dont 2, situées au rez-de-chaussée, aménagées pour les personnes à mobilité réduite ainsi que plusieurs salles de réunion ou de réception de 20 à 60 places. La Tour Charles Quint a été aménagée en gîte pour 12 personnes. La seconde phase de travaux subsidiés par la Division du Patrimoine vient d'être attribuée et la restauration des façades commencera dès que la météo le permettra.

Renseignements et réservation : www.castelsaintemarie.be



Vue aérienne du château de Beauraing

Étude de faisabilité pour la réaffectation du château Antoine à Jemeppe (Seraing)



Une tour du château Antoine à Seraing
© IPW

La Ville de Seraing mène actuellement, avec sa régie communale autonome Ériges, une vaste opération de redéploiement économique et urbanistique de l'ensemble du bassin serésien. Profitant de cette dynamique, les autorités communales et l'Institut du Patrimoine wallon ont relancé une réflexion sur le devenir du château Antoine, classé comme monument depuis 1979 et à l'abandon depuis de nombreuses années.

Situé à Jemeppe, le château Antoine et son petit espace vert alentour représentent à la fois un atout pour améliorer l'image d'une zone fortement urbanisée mais aussi un poids compte tenu des moyens nécessaires pour sa restauration. La Ville a néanmoins choisi de miser sur l'atout patrimonial et a demandé à l'IPW de réaliser une étude de faisabilité architecturale et économique

pour une réaffectation multifonctionnelle en salle des mariages dans une des ailes et en logements privés, espaces pour TPE/PME, bureaux... pour les autres ailes.

L'étude de faisabilité de l'Institut, réalisée en interne par une architecte et une gestionnaire de dossier fin 2007, a permis de démontrer qu'il était possible d'implanter une salle des mariages de 140 m². Par contre, il s'est avéré à l'analyse que l'affectation en logements est peu envisageable. Le château dispose de surfaces peu adaptées pour y créer plusieurs logements du type appartements. La solution de réaffectation en espaces pour professions libérales, TPE/PME, bureaux... serait plus aisément réalisable. Reste désormais à vérifier la compatibilité avec les besoins de la Ville et envisager la possibilité de créer des espaces complémentaires.

La Tour des Albastries de Huy

La Tour des Albastries constitue l'un des vestiges de l'ancienne enceinte de la ville de Huy. Il s'agit non pas de la toute première muraille hutoise mais bien de celle dressée dès la fin du XII^e siècle en moellons de grès et de calcaire. Le XIX^e siècle en fit disparaître une grande partie mais certaines portions subsistent néanmoins. Elles sont, pour certaines, méconnues du grand public en raison du fait qu'elles se situent principalement à l'arrière d'habitations : rue des Croisiers et rue du Marché, rue des Remparts mais aussi rue des Crépales. On en retrouve encore notamment à proximité du Hoyoux : rue Saint-Domitien, chaussée des Forges et avenue du Hoyoux. L'ensemble des remparts de la ville de Huy est classé comme monument depuis le 5 avril 1972.

La Tour des Albastries s'élève encore à l'arrière du n°11 de la rue des Croisiers, au bout d'une longue portion de mur presque continue depuis la rue des Remparts et aboutissant à la rue des Larrons. Cette portion présente une hauteur constante d'environ quatre mètres et est ponctuée de tours circulaires. L'imposant édifice, de plan barlong, se dresse à l'extrémité du mur. La tour s'ouvre largement du côté intérieur des murailles, c'est-à-dire aujourd'hui vers le jardin d'une habitation privée. Les maçonneries massives sont percées de plusieurs archères.

Informé par une riveraine qui s'inquiétait de l'état de la tour, l'Institut, sur instruction du Ministre du Patrimoine, doit inscrire le bien

sur sa liste. L'IPW a rapidement commandé une expertise de la tour qui semblait souffrir d'infiltrations d'eau. Il apparaissait en outre que l'édifice avait été remanié au fil des siècles, et notamment encore récemment suite à un décrochage d'une partie de ses maçonneries. Le but poursuivi par cette expertise était de dresser un bilan de l'état de conservation de la tour afin d'envisager le type d'interventions à opérer éventuellement pour la sauvegarde du bien. Celles-ci doivent bien entendu également être étudiées dans le cadre des réunions du comité d'accompagnement du certificat de patrimoine, procédure obligatoire avant toute intervention sur monument classé. Sur base des conclusions du rapport, l'Institut s'apprête dans un premier temps à placer des étançons.

L'ancien manège de Verviers reconverti



L'intérieur du Grand Manège restauré
G. Focant, DPat © MRW

L'ancien manège de Verviers fut érigé en 1892 par une société privée d'équitation. C'est l'architecte Charles Thirion (1838-1920), auteur du Grand Théâtre faisant face au Manège, qui fut choisi pour concevoir cet édifice.

Comme de nombreux hippodromes, manèges et cirques construits au XIX^e siècle qui s'inspirent de l'architecture orientale, les plans du Grand Manège ont été imaginés dans un style mauresque, comme le rappellent les carrés en céramique dans les tons bleus et les ouvertures coiffées d'arcs outrepassés. Après avoir servi de manège, cirque, théâtre, music-hall et cinéma, il abritera ensuite des appartements et des bureaux avant d'être laissé à l'abandon à la fin du XX^e siècle.

Au début des années 2000, le Grand Manège, pas encore classé, était menacé de démolition. C'est l'action de l'IPW à partir de septembre 2002 qui a permis de dégager un compromis à la demande du Ministre du Patrimoine. En effet, sur proposition de l'IPW, le Grand Manège a été classé partiellement comme monument le 28 mars 2003 afin de ne pas compromettre un éventuel projet de réaffectation. En mai 2004, un investisseur privé acquiert le bâtiment afin de le réaffecter en immeuble à appartements et commerces. Il sera épaulé tout au long de ses démarches administratives par l'IPW pour aboutir à une restauration complète à la fin de l'été 2007.



Le Grand Manège de Verviers après restauration
G. Focant, DPat © MRW

Aujourd'hui, l'ancien Grand Manège abrite 29 logements. Les anciennes pistes ont été réaffectées en parking pour les habitants. Le rez-de-chaussée a été consacré aux espaces commerciaux. La très belle brasserie, dont le mobilier du bar et la décoration Art Nouveau sont d'origine, devrait garder une affectation similaire.

Le projet du Grand Manège est un exemple remarquable de sauvetage par l'IPW d'un monument menacé de démolition, suivi d'une réaffectation réussie opérée par un investisseur privé. Public et privé ont ainsi collaboré à la sauvegarde et à la remise en valeur d'un élément important du patrimoine verviétois. Le résultat de cette opération fait aujourd'hui l'admiration de tous.

Chapelle Notre-Dame du Marché, nouvel espace culturel au cœur de Jodoigne



Vue vers le jubé, simulation
© Atelier 20

Située au cœur du centre ancien de Jodoigne, la chapelle Notre-Dame du Marché, édifice classé en 1958, attend depuis de nombreuses années une campagne de restauration. L'inscription sur la liste de l'Institut du Patrimoine wallon en 1999 a permis de rassembler plusieurs acteurs autour d'un ambitieux projet de réaffectation. Une convention de partenariat a été signée en 2001 entre la Fabrique d'église, la Ville de Jodoigne, la Province de Brabant et l'Institut. Elle prévoit l'utilisation des lieux à des fins culturelles tout en maintenant un espace de recueillement. L'Institut a ensuite apporté son aide à la Fabrique d'église dans les procédures de certificat de patrimoine, permis d'urbanisme et marchés publics. Tout cela aura finalement duré

7 ans entre l'introduction de la demande de certificat de patrimoine et l'octroi de la subvention. Le Gouvernement wallon en sa séance du 6 décembre a approuvé le projet de restauration et de réaffectation de la chapelle Notre-Dame du Marché et octroyé une subvention de 1.030.849,27 € à la Fabrique d'église Saint-Médard, propriétaire et maître d'ouvrage. L'édifice pourra enfin être sauvé grâce à un projet original où se côtoient espace culturel subsidié à 80% par la Division du Patrimoine et espace dédié au culte subsidié à 60%. Les travaux prévus sur 280 jours ouvrables devraient débuter au printemps 2008.

Outre les interventions nécessaires pour la sauvegarde du bâtiment, le principal défi pour le bureau d'architecture Atelier 20 de Bruxelles était d'intégrer un centre culturel dans un édifice encore utilisé occasionnellement pour le culte. Plusieurs années ont été nécessaires pour arriver à un consensus général sur les options de restauration.

Afin de dégager au maximum l'espace intérieur de la nef, les deux autels latéraux du XVIII^e siècle dédiés à saint Roch et à la Vierge vont être reculés dans le chœur, de part et d'autre de l'autel majeur consacré à Notre-Dame du Rosaire. Ils seront tous les trois restaurés sur place. Le banc de communion va être démonté et retravaillé pour servir de séparation entre l'espace cultuel et la nef. Le reste du mobilier, chaire à prêcher, confessionnaux et lambris vont être déplacés dans la chapelle de l'Arbre.

Le remarquable cénotaphe en pierre bleue du comte de Glymes et de son épouse prendra place dans une annexe construite à la place de l'ancienne sacristie. Cette annexe accueillera la chaufferie en sous-sol et, à l'étage, les loges des artistes.

L'équipement de l'espace culturel, qui n'est pas subsidié par la Division du Patrimoine, consistera en gradins télescopiques pour une centaine de spectateurs ainsi qu'en un praticable de scène démontable. Des panneaux-lambris en partie mobiles placés le long des murs de la nef serviront de cimaises pour les expositions tout en masquant le système de chauffage par ventilo-convecteurs et les câblages. Un nouvel escalier permettra d'accéder au jubé qui sera aménagé pour accueillir 38 places assises et la régie technique.



Vue du chœur avant travaux
G. Focant, DPat © MRW

Le Carnet de la Protection

Le classement de quatre cimetières des victimes militaires et civiles des deux Guerres mondiales

Le 10 novembre 2007, à l'occasion de la présentation du livre *Le patrimoine militaire de Wallonie*, le Ministre du Patrimoine, Jean-Claude Marcourt, a annoncé le lancement de la procédure de classement de quatre cimetières des victimes des deux derniers conflits mondiaux. L'administration a chargé les spécialistes en la matière d'élaborer les dossiers justificatifs lui permettant de réaliser l'ouverture de la procédure de classement.

Les cimetières concernés sont ceux de Neuville-en-Condroy, de Ploegsteert à Comines-Warneton, des Fusillés à

Tamines et de la Belle-Motte à le Roux. Le premier est présenté dans cet article et les trois suivants le seront dans le prochain numéro du *Carnet de la Protection*.

Le cimetière américain de Neuville-en-Condroy à Neupré (1940-1945)

Ce cimetière, d'une superficie de 36,5 ha, est l'un des quatorze cimetières permanents américains de la Seconde Guerre mondiale établis hors des États-Unis. Le site fut libéré le 7 septembre 1944 par la 3^e Division blindée et un cimetière provisoire y fut établi le 8 février 1945. Lorsque, après la guerre, ce lieu fut retenu pour devenir le site d'un cimetière permanent, le peuple belge, par l'intermédiaire de son Gouvernement, accorda aux États-Unis le libre usage du terrain à perpétuité. Un grand nombre des combattants inhumés en ce lieu périrent au cours de la dernière grande contre-offensive ennemie dans les Ardennes en décembre 1944 et janvier 1945. Le cimetière présente une forme

rectangulaire. Ses carrés de tombes dessinent une croix grecque et sont séparés par deux allées qui s'entrecroisent en son centre. Le Mémorial, construit en calcaire anglais de Whitbed, est un grand parallélépipède austère. Sa base repose sur un socle de granit bleu du Danube que l'on atteint à l'aide de sept marches, ces dernières ceinturant entièrement le bâtiment. L'aigle américain, haut de plus de cinq mètres, est sculpté en haut-relief sur la façade sud, où l'on remarque également trois personnages féminins symbolisant la Justice, la Liberté et la Vérité et treize étoiles représentant les États-Unis. Les murs intérieurs sud, est et ouest du Mémorial sont décorés de grandes cartes en marbre dont les nuances vont du blanc au crème et du gris au noir. La plupart des inscriptions sont en bronze; les détails topographiques et militaires sont rendus en mosaïque ou en bronze émaillé. La carte au-dessus de la porte illustre la dernière offensive ennemie connue sous le nom de « Bataille des Ardennes », suivie de l'avancée des forces alliées à travers la Rhénanie vers le Rhin.

Le Ministre du Patrimoine, lors de la sortie du Patrimoine militaire de Wallonie, au cimetière américain de Neuville-en-Condroy à Neupré
G. Focant, DPat © MRW

F. RONVEAUX, Première Assistante à la Direction de la Protection.



Changement climatique et Patrimoine arboré

Dérèglements climatiques, brusques changements de température, réchauffement global de la planète : quels effets sur nos arbres tant urbains que forestiers face à ces phénomènes naturels ?

Tentative de réponse le 15 octobre dernier par le Centre d'étude de l'Arbre « Aliwen » qui a organisé à Bruxelles un colloque sur le sujet, en collaboration avec les principaux centres de recherches et universités belges. Scientifiques et experts renommés y sont venus pour exposer les résultats des premières études réalisées en la matière. Que retenir de cette journée riche en informations ? Comme dans bien d'autres domaines sensibles à l'évolution du climat, des motifs d'inquiétudes pour notre patrimoine arboré... Il est scientifiquement admis aujourd'hui, et l'année qui vient de s'achever tend encore à le démontrer, que selon les scénarios, le réchauffement du climat en Europe progressera globalement de 3 à 4 degrés au cours de ce siècle. Cette évolution a déjà des répercussions sur les systèmes physiques et biologiques de nos arbres, lesquels sont de plus en plus souvent soumis à des périodes de sécheresse, des vagues de chaleur hors saison, de brusques changements de température ou encore une pluviosité excessive, soit autant de facteurs fragilisants qui accentueront les risques d'extinction des espèces les plus vulnérables.

Plus inquiétant encore est la prolifération des agents phytopathogènes dans nos contrées. On constate en effet d'une part, et ce depuis plusieurs années maintenant, l'invasion, du sud vers le nord, de populations d'insectes ravageurs ayant déjà causé d'énormes dégâts. Rappelons seulement la récente lutte engagée contre les chenilles processionnaires dans le Limbourg ou encore les désastres provoqués par la mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*) en Hollande qui, depuis sa migration en provenance des Balkans en 2002, a déjà infesté 40 % des arbres de cette espèce. D'autre part, on constate l'installation de nouveaux ravageurs ou de nouvelles maladies venant d'autres continents qui désormais s'adaptent volontiers à nos conditions climatiques de moins en moins rudes. Enfin, les études ont mis en évidence la fulgurante progression de certaines espèces d'insectes nuisibles qui, grâce à l'allongement de la bonne saison et à la baisse des rigueurs hivernales, multiplient par deux, voire trois, leur cycle de reproduction.

En conclusion, on voit combien le climat, à travers son impact sur l'état physiologique des arbres et l'explosion de populations de pathogènes ou de ravageurs, peut induire un déséquilibre naturel et, par voie de conséquence, une problématique majeure pour notre patrimoine arboré. Certes, à ce jour, les conséquences sont encore difficiles à mesurer mais les indicateurs aujourd'hui établis plaident pour une vigilance accrue face à ce qui pourrait devenir un fléau. Aux différents acteurs et gestionnaires de redoubler d'attention pour que nos parcs, nos bois et forêts, nos arbres historiques ou ceux qui composent et agrémentent notre cadre de vie, en soient préservés.

Yves GERREBOS, Assistant à la Direction de la Protection.

Les Nouvelles de l'Archéologie

BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501410

TRIMESTRIEL - JANVIER - FÉVRIER - MARS 2008 - N° 9 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Tournai : intervention archéologique à la tour Henri VIII

Seul vestige préservé d'une forteresse commanditée par le roi d'Angleterre Henri VIII Tudor au début du XVI^e siècle, la tour Henri VIII s'élève dans un parc public sur la rive droite de l'Escaut. Elle fait actuellement l'objet d'un projet de restauration sous l'impulsion de l'entreprise Monument Hainaut qui en est momentanément propriétaire. L'édifice est classé par arrêté royal daté du 10 juin 1963. Une procédure de Certificat de Patrimoine a été entamée et le concours du Service de l'Archéologie en province de Hainaut a été sollicité dans ce cadre. Celui-ci a délégué l'intervention archéologique à l'asbl Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie. L'examen de l'édifice n'est pas exhaustif. Un mémoire de licence lui a déjà été consacré sous la plume de Marie-Suzanne Gilleman (UCL, Gilleman, 1991). L'intervention archéologique permet de compléter cette première étude de bâti.

La « Grosse tour » mesure près de 27,5 m de diamètre pour une hauteur préservée hors sol de 20 m. On y accède par un massif d'entrée au sud-ouest. Elle abrite deux casemates superposées communiquant par des escaliers intra-muros. La casemate supérieure ouvre sur une petite salle de garde. Un escalier en vis permet de rejoindre une terrasse au sommet de l'édifice. Au premier étage, une porte donnait accès au chemin de ronde.

Tournai, de par sa position longtemps aux confins des territoires des principales puissances européennes au Moyen Âge et aux Temps modernes, connaîtra de nombreux déboires. Sous domination française jusqu'en 1513, elle passe durant un court moment de son histoire sous la couronne d'Angleterre, de 1513 à 1519. En juin 1513, Henri VIII, engagé dans la Sainte Ligue, débarque avec son armée à Calais. Aux côtés de l'empereur germanique Maximilien, il fait le siège devant Tournai et après seulement dix jours entre triomphalement dans la ville le 5 septembre. Mais les insulaires sont isolés dans la cité scaldienne. Afin d'assurer la défense de la ville, Henri VIII laisse sur place une garnison de près de cinq mille hommes. Il n'y a pas de casernement prévu pour les soldats qui logent pour la plupart chez l'habitant. L'hostilité envers l'occupant s'accroît. En 1515, le roi décide la construction d'une forteresse sur la rive droite de l'Escaut, dans l'angle nord-ouest de l'enceinte de la ville, la seconde enceinte communale



La tour Henri VIII aujourd'hui
Photo M. Dosogne.

(1277-1302). Les Anglais tirent un profit maximum de cette disposition entre l'Escaut et la muraille : ils réutilisent deux pans de la fortification existante et n'ont plus qu'à élever deux tronçons neufs. Des deux nouveaux murs, l'un est déjà bordé par le fleuve. Une seule portion de fossé, entre l'Escaut et la seconde enceinte, doit dès lors être aménagée (Dury, 1988). La forteresse anglaise n'est pas une muraille enserrant la cité mais bien une citadelle dans la ville même. Elle isole désormais tout un quartier de Tournai, celui de la paroisse Saint-Nicolas du Bruille et de l'îlot Saint-Pancrace. La tour Henri VIII est érigée à la jonction entre la citadelle et la seconde enceinte communale. Il ne reste actuellement quasiment rien de la forteresse anglaise.

Louis XIV, maître des lieux dès 1667 décide de l'édification au sud de la ville d'une nouvelle citadelle érigée selon les principes de Vauban. En parallèle, il ordonne le démantèlement de la citadelle anglaise. Les murs d'enceinte sont démontés et le fossé comblé entre 1668 et 1674 (Desmons, 1906).

Deux siècles plus tard, le gouvernement belge décide du démantèlement de toutes les places fortes du territoire à l'exception d'Anvers. Dès 1863, à Tournai, ce sont les murs de la seconde enceinte qui sont progressivement abattus. La tour Henri VIII subsiste alors un peu miraculeusement : le monument est mis en vente aux enchères en 1883 mais il n'y a pas d'amateur. La « Petite rivière », le fossé précédant la seconde enceinte et bordant l'édifice est comblée au début des années 1910 (Sevrin, 1985, p. 119-120). La tour est désormais préservée hors de tout contexte et les Tournaisiens eux-mêmes en oublient progressivement la raison d'être.

Une première intervention archéologique a eu lieu du 4 juin au 7 juillet 2007. Elle avait pour objectif de mettre au jour

d'hypothétiques canonnières encore perceptibles dans la casemate inférieure, à l'intérieur de l'édifice, mais plus à l'extérieur, les niveaux de circulation ayant été rehaussés aux abords du bâtiment. Trois sondages ont été réalisés à l'extérieur. Ils ont permis de vérifier que les trois baies concernées étaient bien des canonnières. Les premières observations établissent que les six meurtrières que compte l'édifice, trois au sein de chaque casemate, sont aménagées suivant le même schéma. Ce sont des canonnières à double ébrasement, dont l'ébrasement externe est relativement long, un inconvénient compensé par la taille importante des bouches externes (Salamagne, 2001). Le nombre de canonnières et leur emplacement ne sont bien sûr pas choisis au hasard. Elles servent à la défense des murailles contiguës à la tour pour prévenir notamment les tentatives de sape. La tour Henri VIII se situait à la jonction de trois pans de courtines aujourd'hui arasés. Deux d'entre eux ont pu être observés dans les sondages archéologiques. L'un, au sud-ouest, correspond à la muraille fermant au sud-est la citadelle anglaise. L'autre au nord-ouest, qui s'en distingue nettement au travers des matériaux et de l'appareillage, est un pan de la seconde enceinte communale.

Les restes d'une tour de 11 m de diamètre antérieure à la tour Henri VIII ont également été découverts. Les vestiges disparaissent en majeure partie sous l'édifice anglais mais ils suffisent à reconnaître les restes d'une tour de la seconde enceinte communale. La construction de cette muraille sur la rive droite de l'Escaut est datée entre 1289 et 1302.

L'étude archéologique n'est pas terminée sur le site. De nouvelles campagnes de fouilles préventives et des suivis des travaux sont prévus avant la fin de cette année qui devraient apporter leur lot d'informations complémentaires.

Michèle DOSOGNE, asbl RPAW

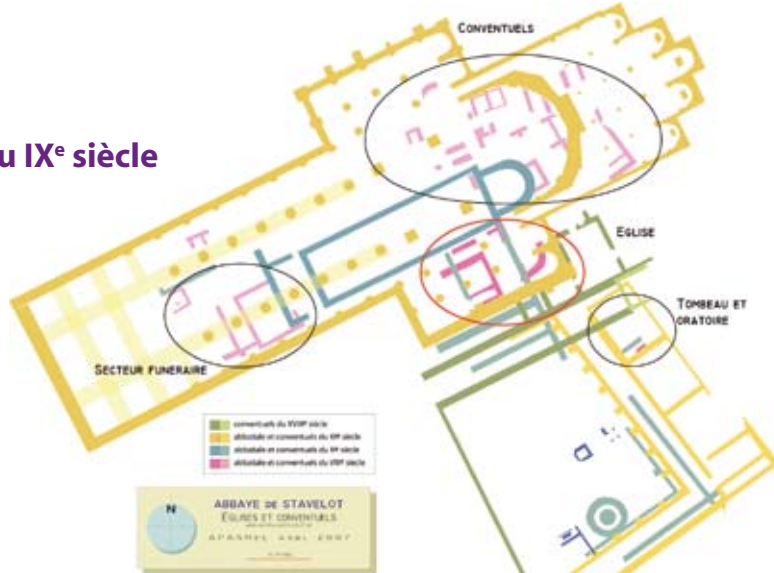


L'une des trois canonnières dégagées et les vestiges d'une tour de la seconde enceinte apparaissant sous la tour Henri VIII
Photo M. Dosogne.

L'abbaye de Stavelot du VII^e au IX^e siècle

La première phase de l'occupation religieuse court de l'arrivée de Remacle au milieu du VII^e siècle jusqu'à l'incendie de l'abbaye par les « Normands » en décembre 881. Les secteurs identifiés comme primitifs sur le site sont tous marqués par cet incendie ; les couches archéologiques sont scellées par un épais niveau brûlé (terre rougeie cuite sur place, couverte d'une couche noire fortement chargée en charbon de bois) incluant du matériel métallique de petites dimensions, de la céramique et, souvent, du verre à vitre. Ces secteurs sont au nombre de trois : celui de l'oratoire Saint-Martin et du tombeau de Remacle (nord de la zone cloître), les « conventuels » mérovingiens (zones transept, chœur et déambulatoire) et l'espace occidental, récemment mis au jour, organisé autour d'une petite construction funéraire (zone des nefs). Ils sont répartis, respectivement au sud, au nord et à l'ouest de la première église (consacrée à la fin du VII^e siècle) qui, étonnamment, ne semble pas avoir été touchée par l'incendie (il s'agissait plus que vraisemblablement de la seule construction en pierre).

La construction la plus importante du secteur occidental est un petit bâtiment de 9,5 sur 7,5 mètres environ (murs inclus), en partie recoupé à l'est par ce qui apparaît comme la tour occidentale de l'église du X^e siècle (attribuée à l'abbatiale d'Odilon). Au centre de ce que nous définissons



Vue schématique du site abbatial de Stavelot. Cerclé de rouge, la zone conservant les vestiges de l'église mérovingienne. Au nord, les conventuels contemporains, au sud, l'oratoire St Martin, à l'ouest l'espace funéraire
© APASReL asbl

comme une « enceinte » ou « chapelle » funéraire, plusieurs sépultures antérieures à 881 (marquées par l'incendie) sont mises au jour. Au nord, à l'extérieur du bâtiment, cinq autres tombes s'alignent d'est en ouest. La présence d'une telle construction dans l'abbaye dans sa première phase d'occupation pourrait s'expliquer par le fait que ce n'est qu'en 823, au Concile de Mayence, que l'autorisation d'ensevelir dans les églises sera effective (au profit de dignitaires religieux et de bienfaiteurs laïques). Les quatre caveaux retrouvés dans la première église, pourraient eux être associés à la période 823-881.

Après l'incendie, les bâtiments incendiés seront soit détruits soit, pour certains, momentanément réaménagés pour permettre le retour rapide des moines. Dans ce cadre, le secteur occidental est définitivement abandonné. Dans les premières décennies du X^e siècle, ce secteur servira à déposer les débris générés par la démolition de la première église. C'est ainsi qu'a pu être mis au jour du matériel directement issu de ce bâtiment : centaines de fragments d'enduits peints, smalles décorés à la feuille d'or, dans un état de conservation remarquable.

B. LAMBOTTE

Fouilles préventives à Tournai à la rue des Bouchers-Saint-Jacques

Le Service de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne en province de Hainaut a mené durant l'année 2007 trois campagnes de fouilles préventives dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers de la rue Perdue à Tournai. Alors que l'emplacement même de cet édifice avait fait l'objet de fouilles en 1967, toute la partie située à l'arrière, destinée au stationnement des véhicules du service d'incendie, était restée inexplorée. Cette surface bordant la rue des Bouchers-Saint-Jacques, se voit aujourd'hui menacée par la construction de logements et d'un parking souterrain.

Le chantier archéologique couvre environ 860 m². Une bande de 5 m de large le long de la rue a été réservée car les futurs terrassements ne l'affectaient pas. La profondeur maximum autorisée correspondant au radier du futur parking est fixée à - 5 m depuis l'entrée de la caserne. Comme le terrain accuse une forte pente du sud vers le nord, ce niveau a été très vite atteint dans l'angle septentrional du site. Par contre dans le coin opposé le sol en place a pu être observé à -2,50 m. À cet endroit, une terrasse peut-être formée naturellement entame ce sédiment en place. Celle-ci est antérieure au XIII^e siècle et divise le quartier dans l'axe nord-est/sud-ouest. Au XIV^e siècle, elle sera matérialisée par un mur de parcelle qui sera récurrent jusqu'à l'aménagement de la caserne. Il fixe la séparation entre les propriétés de la rue Perdue et celles de la rue des Bouchers-Saint-Jacques.

Les vestiges les plus anciens sont principalement des fosses qui s'échelonnent de la fin du XII^e siècle jusqu'au XVI^e siècle. Seul un habitat du XIV^e siècle a été repéré. Il est remplacé à la fin du même siècle par une vaste construction sur pieux installée en bordure de la voirie. Le nom primitif de la rue, « rue au viel » (= veau), ainsi que la présence du marché aux vaches dans le voisinage immédiat oriente l'interprétation vers une fonction de stabulation.

A partir du XVI^e siècle, plusieurs bâtisses sont construites, occupant amplement le cœur du quartier jusqu'à la terrasse. Certaines connaissent déjà des transformations ou sont remplacées avant le début du XVII^e siècle. Toutefois c'est durant cette période que le parcellaire se met en place et restera quasi immuable jusqu'au début du XX^e siècle.

A la fin du XVII^e siècle et surtout lors des deux siècles suivants, les maisons se réduisent en longueur faisant place à des cours et jardins. Ces observations archéologiques concordent avec l'analyse des plans et cadastres des XVIII^e et XIX^e siècles.

L'étude archéologique de ce site permet d'entrevoir une évolution urbanistique du quartier depuis sa formation à la fin du XII^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle. Celle-ci se caractérise par une intensification progressive des constructions au centre du quartier dont le paroxysme est atteint au XVI^e siècle et leur régression au profit d'espaces non-bâties dès la fin du XVII^e siècle. Par ailleurs, se discerne la création relativement ancienne des divisions cadastrales modernes. Ces deux constatations confortent des réflexions similaires déjà établies lors des fouilles sur d'autres sites tournaisiens, celui des XII Césars et celui des anciens établissements Casterman.

Isabelle DERAMAIX et Pierre-Philippe SARTIEAUX,
Ministère de la Région wallonne, DGATLP-
Direction du Hainaut I, Service de l'Archéologie



© APASReL asbl



Vue générale du site
© MRW-DGATLP-Hainaut

La nécropole mérovingienne de Pont-à-Celles/Viesville



Tombe masculine F106
G. Dumont, MRW-DGATLP-Archéologie-Hainaut

La fouille de la nécropole mérovingienne de Pont-à-Celles/Viesville s'inscrit dans le programme de recherche sur les zones d'activités économiques (ZAE), puisqu'un zoning industriel vaste d'une centaine d'hectares devrait être implanté à moyen terme sur les communes de Pont-à-Celles/Viesville et Pont-à-Celles/Luttre. Des fouilles clandestines menées sur le site depuis 2005 rendaient urgentes une évaluation puis une fouille archéologique, qui ont été réalisées en onze mois répartis entre août 2005 et décembre 2006, sur bons de commande attribués par le Service de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne en province de Hainaut à l'asbl Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie (RPAW) et au Centre de Recherches archéologiques de l'Université libre de Bruxelles (CRéA).

Le site est implanté à moins de 2 km du vicus de Liberchies, et à 500 m au sud de la chaussée Bavay-Cologne. Outre des vestiges romains assez nombreux, on dénombre des découvertes éparpillées d'époque préhistorique dans les environs proches ; par contre les vestiges médiévaux sont pratiquement inexistantes.

On dénombre sur le site deux tombes à incinérations romaines et 145 tombes à inhumation d'époque mérovingienne ; ce nombre devait être plus important à l'origine, mais une forte érosion – surtout dans la moitié sud du site – a fait disparaître une partie des sépultures. En raison de cette érosion, les tombes sont conservées sur une vingtaine de cm en moyenne.

Une des deux sépultures à incinération se situe un peu à l'écart au sud-est de la nécropole mérovingienne. De grandes dimensions, elle contenait un abondant matériel céramique et verrier daté du III^e siècle ap. J.-C. Il faut également noter la présence de matériel romain réutilisé dans les tombes mérovingiennes : une fibule circulaire émaillée, un antoninien de Philippe II (246-247) percé en médaille et une anse delphiniforme récupérée sur une aryballe ; ces deux derniers sont enfilés sur un collier de perles.

Le cimetière mérovingien occupe une superficie de 2500 m² environ. Aucune délimitation matérielle (clôture, fossé, palissade,...) n'a été repérée. Les tombes, orientées nord-est/sud-ouest (la tête au sud-ouest) sont organisées en rangées lâches et irrégulières plus ou moins parallèles.

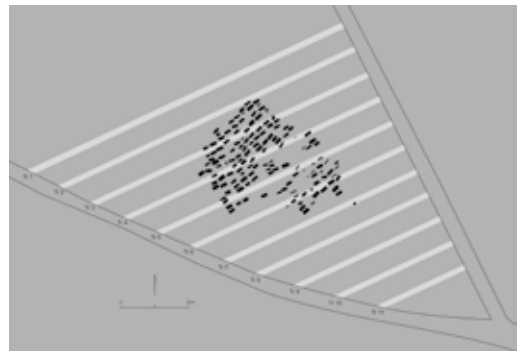
Elles ne se recoupent en aucun cas, ce qui laisse supposer qu'elles étaient signalées en surface, probablement par un tertre constitué des déblais de creusement.

Les cercueils sont visibles en coupe sous la forme de traces argileuses sombres. Deux modes de fabrication peuvent être distingués : ils sont soit taillés dans un tronc d'arbre (cercueils monoxyles), soit constitués de planches (cercueils assemblés) ; dans ce dernier cas ils reposent la plupart du temps sur deux traverses.

On rencontre également trois cercueils emboîtés, au contenant interne assemblé tandis que le contenant externe peut être soit monoxyle, soit assemblé. Du matériel est parfois déposé dans l'espace laissé libre entre les deux cercueils. Les couvercles des cercueils sont parfois visibles, mais leur type de construction est inconnu (il peut s'agir d'un demi tronc d'arbre, d'un couvercle plat ou en bâtière). Notons enfin que tous les cercueils sont en chêne. Il semblerait que les cercueils monoxyles seraient plus anciens que les cercueils assemblés, mais cette hypothèse ne sera vérifiée que lorsque le matériel aura été étudié.

L'acidité et l'humidité du sol ont eu raison des ossements. Par conséquent, l'âge des défunts est déterminé en fonction de la taille du cercueil, tandis que le sexe est déduit du mobilier funéraire (armes pour les hommes, bijoux pour les femmes).

Plusieurs tombes privilégiées ont été mises en évidence. Leur caractérisation repose sur plusieurs critères : les cercueils emboîtés témoignent d'un soin particulier apporté aux sépultures, comme le confirme la richesse du matériel qui leur est associé. Certaines tombes présentent des dimensions importantes, tant en surface qu'en profondeur. Enfin, certaines catégories de mobilier permettent d'identifier certaines



Plan général de la nécropole
G. Dumont, MRW-DGATLP-Archéologie-Hainaut

tombes comme privilégiées : le bouclier associé à l'épée pour les hommes et la parure pour les femmes ; les seaux en fer, la verrerie et les dépôts multiples de céramique (4 ou 5 vases accompagnés d'un seau en fer ou de verrerie) se rencontrent auprès des deux sexes.

En attendant la restauration et l'étude du matériel, des fourchettes de datation assez larges peuvent être avancées. La plupart du matériel a été en circulation au cours du VI^e siècle, surtout dans la première moitié.

La fouille du cimetière de Viesville constitue une nouvelle étape dans la connaissance du peuplement médiéval dans la région. De nombreuses pistes restent encore à explorer, notamment en ce qui concerne l'étude du mobilier, qui permettra d'affiner les datations et d'établir une chronologie relative entre les sépultures, mais également de compléter le corpus de matériel mérovingien pour la région et, au final, d'appréhender la circulation du mobilier.

Gaëlle DUMONT,
Archéologue au CRéA (ULB),
Service de l'Archéologie du MRW (Hainaut).



Tombe féminine F11
G. Dumont, MRW-DGATLP-Archéologie-Hainaut

L'agglomération gallo-romaine de Jupille-sur-Meuse, Liège

Les vestiges romains découverts à Jupille ont été longtemps interprétés comme ceux d'une simple *villa*. Leur destination urbaine ne fait plus aucun doute aujourd'hui. Depuis 1999 en effet, le site fait l'objet d'interventions préventives supportées par les subventions octroyées par le Ministère de la Région wallonne. Ces fouilles sont menées par le Foyer Culturel de Jupille-Wandre (FCJW) en collaboration avec le Service de l'Archéologie (Direction de Liège 1).

Chacune de ces interventions menées en décapage extensif a contribué à illustrer les principaux aspects d'une agglomération secondaire et à mettre en évidence certaines particularités de son urbanisme. Le chantier de la maison de la Laïcité (A) a permis de dégager un groupe de maisons allongées/*streifenhäuser* (?) caractéristiques des agglomérations secondaires du Nord de la Gaule, tandis que les structures décrites au siècle dernier place Git le Coq (B) conduisent à suspecter l'existence d'une riche demeure telle une *domus* ou une *villa suburbana* (?) en rebord de terrasse. Les ateliers métallurgiques étudiés à la place des Combattants (D), puis la construction des *horrea*/greniers publics (?) qui succèdent à ce pôle d'activité, témoignent de la vitalité de l'agglomération durant le Haut-Empire. Enfin, l'opération réalisée sur le terrain de la Fabrique d'église (C) fut à l'origine de

la découverte d'un ensemble religieux (*fanum* entouré de son péribole). Toutes ces données ont permis de déterminer une « zone archéologiquement sensible » qui comprend les quartiers délimités par la place Git le Coq, la rue de Meuse, la rue Chafnay, la place des Combattants, la rue Derrière le Château jusqu'à la rue Charlemagne (au moins jusqu'à la rue de Bois de Breux). A l'écart de cette zone s'est développée, place gallo-romaine, une importante nécropole (F).

Le périmètre ainsi défini n'englobe probablement qu'une partie de la superficie urbanisée de l'agglomération gallo-romaine qui devait s'étendre de part et d'autre de la chaussée Tongres-Trèves. Cette chaussée, dont la rue Chafnay et la rue de Meuse matérialisent probablement encore le tracé, a dû constituer un pôle d'attraction essentiel pour l'essor urbain de Jupille et peut-être même jouer un rôle structurant sur le système de voirie. Le réseau viaire constitue d'ailleurs le cinquième thème illustré par les recherches récentes (en C, D et E). Les fouilles en cours sur une parcelle (G) située dans le prolongement de celle qui a accueilli les vestiges du temple permettent de poursuivre l'exploration d'une rue interne importante de l'agglomération sur une distance de 120 m environ, ce qui constitue déjà en soi un fait exceptionnel. L'ensemble des recherches archéologiques



est pour l'instant essentiellement orienté sur la période gallo-romaine. Néanmoins, l'importance acquise par Jupille en tant que centre d'un fisc royal et donc d'un palais dont la plus ancienne mention remonte au VIII^e siècle (*Jobvilla palacio publico*) conduit tout naturellement à porter une attention particulière aux structures médiévales. C'est dans cette « zone archéologiquement sensible » qu'il conviendrait d'ailleurs de rechercher les traces d'une occupation carolingienne ainsi que les vestiges du château dont la plus ancienne mention date du XIV^e siècle.

Catherine COQUELET, archéologue, Foyer culturel de Jupille-Wandre (FCJW) et Michèle GUSTIN, archéologue-attachée, Service de l'Archéologie (MRW, Dir. de Liège 1).

Fouilles au quai Sainte-Barbe et au quai des Tanneurs : premiers examens archéologiques dans le quartier d'Outremeuse à Liège



Quai des tanneurs : fond d'une cuve de tannage médiévale (13^{ème}-14^{ème} siècle) réutilisé dans la construction d'une cave ultérieure. Mora-Dieu © SALg/DGATLP.

Depuis le mois de mars 2007, des opérations archéologiques sont en cours au quai Sainte-Barbe et au quai des Tanneurs, en Outremeuse, à l'emplacement de futurs lotissements. Ces fouilles sont menées par le Service de l'Archéologie de Liège (MRW/DGATLP/Direction de Liège 1), dans le cadre du suivi des permis d'urbanisme délivrés par l'administration.

Il s'agit d'une première pour cette partie de la ville, qui n'a jamais accueilli de fouilles archéologiques en bonne et due forme. Les examens archéologiques du quai Sainte-Barbe ont été entamés en premier lieu, les travaux de lotissements débutant à cet endroit.

Ils ont permis la découverte d'une berge du XIV^e siècle, qui descendait en pente douce vers le fleuve à partir du quartier Saint-Pholien. Avant cette période, il semble bien que cette partie d'Outremeuse, sans cesse baignée par les eaux du fleuve, ait été impropre à des quelconques aménagements. Au XVI^e siècle, ce rivage a été barré par un imposant mur d'eau : cette construction, dont la trace subsiste encore dans le parcellaire actuel, a servi de limite à toutes les parcelles s'étendant depuis le noyau médiéval de Saint-Pholien en direction du fleuve. Dans le courant du XVIII^e siècle, l'ouvrage est finalement absorbé dans le tissu urbain en progression vers la Meuse.

Au quai des Tanneurs, la fouille permet une récolte d'informations plus poussée sur la période d'émergence du quartier et les modalités de son urbanisation progressive, dont beaucoup (mais pas toutes) sont liées à l'artisanat du cuir.

Plus éloignée du fleuve et plus proche du foyer de peuplement d'Outremeuse que le quai Sainte-Barbe, la zone du quai des Tanneurs livre d'indiscutables traces d'occupation pour le XI^e siècle, ainsi que des indices probants d'une occupation de plus faible ampleur, antérieure à cette période. Pour clarifier cette question, il faudrait que l'Archéologie puisse approcher les points

névralgiques autour desquels le quartier se développa : les églises Saint-Pholien et Saint-Nicolas, ainsi que les rues Chaussée-des-Près et Puits-en-Sock.

L'activité de tannage sur le site est attestée dès les XIII^e et XIV^e siècles et semble s'intégrer au parcellaire « en lanière », perpendiculaire à la Meuse, qui émerge lui aussi à cette période. Il faut noter que pour les XI^e et XII^e siècles, l'organisation spatiale semble tout autre à cet endroit et que le parcellaire semble plutôt rayonner à partir de l'établissement primitif de l'église Saint-Pholien.

A la fin du Moyen Âge et au début des Temps Modernes, le morcellement du parcellaire laniéré s'accroît, engendrant des parcelles de plus en plus étroites. A la même époque, l'activité des tanneurs bascule de l'artisanat vers la semi-industrie, attestée par une multiplication effarante des cuves de tannage, qui vont parfois couvrir l'intégralité de la surface disponible sur les parcelles.

Les fouilles, en cours jusqu'au début de l'année 2008, ne manqueront donc pas de jeter un éclairage nouveau sur le développement encore méconnu de la rive droite de Liège.

Guillaume MORA-DIEU, Archéologue, Attaché à la DGATLP

Publications et Manifestations

BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501409

TRIMESTRIEL - JANVIER - FÉVRIER - MARS 2008 - N° 9 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Un nouveau jeu vidéo sur le Patrimoine

Dans la suite du CD « Découvrir notre Patrimoine », l'IPW a été amené à réfléchir à un jeu sur le patrimoine destiné aux enfants du dernier cycle de l'enseignement fondamental.

À l'heure des nouvelles technologies, le choix s'est porté sur un jeu vidéo, intitulé *Patrimonia, les dossiers (dé)classés du Patrimoine*.

Le jeu s'ouvre de façon très sérieuse sur une base de données de 100 monuments wallons bien vite effacée par un méchant nuton qui met tout sens dessus dessous. L'enfant aidé par une fée, devra réussir quatre activités qui permettront de rétablir la base de données. La première activité, sous forme de questions illustrées, permet à l'enfant de se familiariser avec les différents types de patrimoine. La deuxième activité se déroule sur un plateau de jeu représentant la ville de Namur où ont été positionnées les cartes retournées de dix monuments classés. L'enfant se déplace sur le plan afin de mettre les cartes à l'endroit en évitant le nuton qui prend, lui, un malin plaisir à les remettre à l'envers. La troisième activité prend place dans la cathédrale Saint-Paul de Liège transformée en loft par le nuton.



Deux élèves découvrant le jeu lors de sa présentation à la presse
G. Focant, DPat © MRW

Le but est d'éliminer du décor les éléments qui ne sont pas à leur place. Dans la dernière activité, l'enfant récolte des indices en répondant correctement à des questions sur le patrimoine qui lui permettront de résoudre l'énigme finale. La base de données qui comprend, pour chaque monument, une photographie, une description, une localisation précise et une datation sera alors remise en ordre.

Toutes les écoles primaires de Wallonie tous réseaux confondus ont reçu un identifiant et un mot de passe personnels qui permettent aux élèves de télécharger le jeu à l'école ou chez eux. L'enfant doit s'enregistrer et réaliser les quatre activités les unes après les autres mais les enseignants, en s'enregistrant comme « prof », ont un accès direct à la base de données et aux différents jeux. Afin d'être accessible au plus grand nombre, ce jeu est téléchargeable gratuitement depuis le 1^{er} décembre 2007 sur le site Internet de l'Institut :

www.institutdupatrimoine.be

Chronique de l'Archéologie wallonne

La revue annuelle *Chronique de l'Archéologie wallonne*, dont le quatorzième tome vient de paraître, est une publication conjointe de la Division du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne (DGATLP) et de l'Institut du Patrimoine wallon. Elle vise à établir un bilan des activités menées en Wallonie dans le domaine de l'archéologie, non seulement par les archéologues de la Division du Patrimoine mais également par ceux engagés au sein d'asbl subsidiées par la Région.

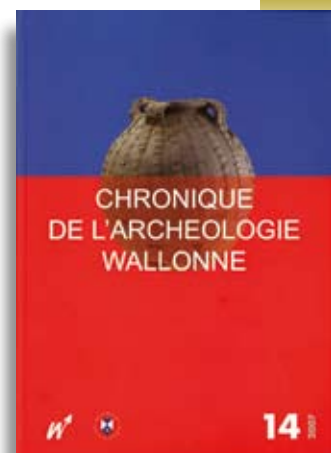
Ce nouveau numéro, richement illustré, présente les résultats des fouilles menées en 2005 sur l'ensemble du territoire wallon, au travers de courts articles toujours accompagnés d'une bibliographie

succincte. La publication se compose de cinq chapitres, correspondant à autant de provinces, eux-mêmes subdivisés en périodes chronologiques (Préhistoire, Protohistoire, Époque romaine, Moyen Âge, Temps modernes, Toutes périodes). Deux index, celui des communes et des localités et celui des auteurs sont proposés à la fin de l'ouvrage. Un hommage est également rendu par André Matthys à Héli Roosens (1918-1995), ancien directeur du Centre national de Recherches archéologiques en Belgique et fondateur en 1963 du Service national des Fouilles, institution scientifique de l'État dont il a assuré la direction jusqu'en 1983.

Parmi les nombreux sujets traités dans

les notices peuvent être notamment épinglés la nécropole mérovingienne de Grez-Doiceau, les mines de silex néolithiques à Spiennes, la chaussée Arlon-Tongres à Crisnée, le cimetière de l'ancienne église de Froidlieu à Wellin ou encore les bains de la villa du Corria à Gesves.

Chronique de l'Archéologie wallonne, t. 14, Namur, 2007, 240 p., ISBN 2-930466-16-2, prix : 12,00 €.



Sanctuaires dans l'Occident romain

Le Livre Timperman, à Bruxelles, édite des collections d'études sur les civilisations. Il annonce pour cette année 2008 un ouvrage sur *L'Égyptomanie en Belgique*, après avoir publié en 2006, avec l'appui du Collège de France, un volume, fruit des réflexions d'une équipe internationale, consacré aux *Sanctuaires, pratiques culturelles et*

territoires civiques dans l'Occident romain. Cette production de grande qualité (tant d'un point de vue scientifique qu'éditorial) fournit une foule d'informations nouvelles sur les caractéristiques locales et sur la « romanité » des cités les plus septentrionales de l'Occident romain. Il évoque notamment, quant au territoire de l'actuelle Wallonie,

le sanctuaire de Blicquy en Hainaut et les dévotions en Germanie inférieure en ce compris dans le territoire de Tongres, qui incluait Theux, Matagne, Liberchies, Flémalle, Celles ou Ciney, autant de lieux ayant fourni des inscriptions parmi les 852 documents épigraphiques recensés par l'auteur.

Renseignements : timperman@belga.com.net

Où se procurer nos publications ?

Les ouvrages récents édités par l'Institut du Patrimoine wallon sont en vente dans la plupart des librairies de Wallonie et de Bruxelles. Toutes ces publications sont également disponibles à la boutique de l'IPW à Namur, 21 place des Célestines. Un catalogue informatisé se trouve sur le site www.institutdupatrimoine.be.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la responsable des publications, Monique Van Opstal, par téléphone au 081/230.703, par fax au 081/659.097 ou par mail m.vanopstal@institutdupatrimoine.be.

La route des beffrois de Belgique et de France

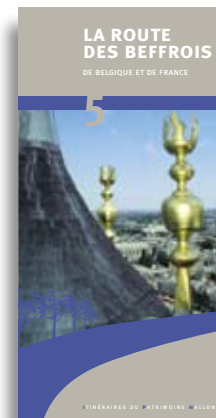
Cet ouvrage est le cinquième volume de la collection *Itinéraires du Patrimoine wallon*. Voyager sur la route des beffrois, c'est aussi voyager à travers notre histoire depuis un millénaire. Cette fois, l'ouvrage dépasse les frontières de la Wallonie et présente également les beffrois de Flandre et du Nord de la France, un espace élargi caractérisé par la construction de ces tours abritant la cloche communale, symbole d'une certaine autonomie vis-à-vis de l'Église et du pouvoir seigneurial. Hier comme aujourd'hui, les beffrois rythment

la vie des villes qui les accueillent ainsi que celle de leurs habitants ; ils sont aussi les témoins de grands événements (fêtes, victoires...).

L'ouvrage propose de découvrir 55 monuments classés à travers d'intéressantes notices, de très belles illustrations et des informations pratiques. Une carte touristique, éditée en collaboration avec l'Institut Géographique National est également proposée. Elle reprend les sites et circuits présentés dans l'ouvrage.

La route des beffrois de Belgique et de France (Itinéraires du Patrimoine wallon, 5), Namur, 2008, 204 p.

Prix de vente : 12 € pour le livre, 7 € pour la carte touristique et routière ; 15 € pour le livre et la carte achetés ensemble.



Cent merveilles de Wallonie... chez vous



Le superbe livre de Guy Focant édité fin décembre dernier par l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) et distribué en librairie par le Groupe Luc Pire « fait un tabac » dans ses deux éditions : en français, il a constitué manifestement un cadeau de fin d'année idéal pour des centaines d'amateurs.

Dans sa version quadrilingue (où les notices, dans une version réduite, figurent en anglais, néerlandais, allemand et français), il a déjà trouvé acquéreur auprès de nombreuses entreprises wallonnes désireuses de disposer d'une « carte de visite » de qualité à offrir à leurs correspondants étrangers.

Mais l'ouvrage a également servi de support à une exposition itinérante qui a d'abord trouvé place, en décembre et janvier derniers, au Forum de Liège, « merveilleuse » salle de spectacle, propriété de la Région wallonne, que le Ministre du Patrimoine Jean-Claude Marcourt avait choisie pour présenter le livre à la presse. Il est déjà prévu que l'exposition voyage ensuite à Paris (au siège de la Délégation générale francophone) et, cet été, aux Sables d'Olonne à l'occasion du festival du film Simenon, mais elle est également disponible gratuitement auprès de la cellule communication de l'IPW (jl.postula@institutdupatrimoine.be).

C'est la troisième exposition itinérante que l'Institut met ainsi à disposition des communes, centres culturels et associations intéressées. La première, sur le thème de la réaffectation du patrimoine, avait voyagé de fin 2001 à octobre 2002 dans treize communes wallonnes. La suivante, « Cent et un châteaux de Wallonie » fut exposée en dix-sept endroits différents de septembre 2003 à novembre 2004. N'hésitez pas à contacter l'Institut pour réserver l'exposition « Cent merveilles de Wallonie » dès à présent car l'agenda se remplit rapidement !



Le Ministre Jean-Claude Marcourt présente l'ouvrage et l'exposition de Guy Focant Cent merveilles de Wallonie
F. Dor, DPat © MRW

Jean Barthélemy : deux publications pour évoquer le parcours d'un architecte

L'asbl Hainaut Culture et Démocratie vient de publier un carnet consacré à Jean Barthélemy, architecte de talent et de renom, peintre, professeur aux idées novatrices, ferme soutien de l'IPW et en particulier du Centre de la Paix-Dieu depuis sa création et enfin, rappelons-le, Président des Journées du Patrimoine en Région wallonne quasi depuis leurs débuts voici vingt ans.

L'auteur tente de broser un portrait complet du personnage en retraçant son parcours, sa philosophie, ses influences et,

bien sûr, en évoquant ses réalisations les plus marquantes telles l'auberge de jeunesse du Beffroi à Mons et une contribution à la réflexion sur le redressement de la Tour de Pise (Italie).

HAUQUIER, A., *Jean Barthélemy. Parcours d'un architecte*, Les Carnets d'HCD, 2007, 10 €.

Renseignements : Hainaut Culture et Démocratie : tél. : 065/31.49.63 – degardin.hcd@skynet.be

La Régie des Bâtiments vient également de faire paraître une brochure évoquant la construction des Cours de Justice de Mons, importante réalisation contemporaine (2004 - 2007) du bureau A.U.R.A. et, plus particulièrement, de Jean Barthélemy, Benoît Jonet et Michel Poulain.

Renseignements : brochure disponible gratuitement sur simple demande sur le site www.regiedesbatiments.be

Demeures Historiques et Jardins



Depuis 1934, l'asbl Association Royale des Demeures Historiques et Jardins de Belgique se consacre à la préservation, à la restauration et à la promotion des bâtiments qui, par leur beauté et leur intérêt historique, constituent une part essentielle du patrimoine culturel de nos régions. L'association a été présidée pendant une vingtaine d'années par le prince Alexandre de Mérode. Son Président actuel est le baron Cardon de Lichtbuer.

L'Association assure la préservation de divers châteaux tels que Beersel et Laarne en Région flamande ou Aigremont, dans la province de Liège. Tout au long de l'année, l'association informe ses membres via l'agenda au sujet d'activités culturelles, de visites guidées et de conférences.

La revue trimestrielle de l'association, publiée en français et en néerlandais existe depuis 1969. Richement illustrée en couleurs, elle contient des articles et des études sur l'histoire, l'archéologie, l'architecture, la décoration, les beaux-arts des châteaux, des hôtels de maître ainsi que sur des bâtiments contemporains.

La revue attire également l'attention des lecteurs sur des monuments en péril ainsi que sur l'architecture rurale et industrielle. Elle donne des informations concernant la restauration et la conservation des demeures. Une section propose enfin une critique des livres parus, indique les expositions et les différentes activités culturelles organisées dans les demeures historiques.

Pour de plus amples informations concernant l'association et l'abonnement à la revue, vous pouvez consulter le site internet www.demeures-historiques.be ou téléphoner au 02/235.20.28.

Coup d'œil sur les jardins de Wallonie

Les éditions Mardaga viennent de publier à la fin de l'année 2007 un magnifique ouvrage dont le titre, *Coup d'œil sur les jardins de Wallonie*, est calqué sur celui d'un célèbre écrit de la fin du XVIII^e siècle, *Coup d'œil sur Beloeil et sur une grande part des jardins de l'Europe* par le prince Charles-Joseph de Ligne.

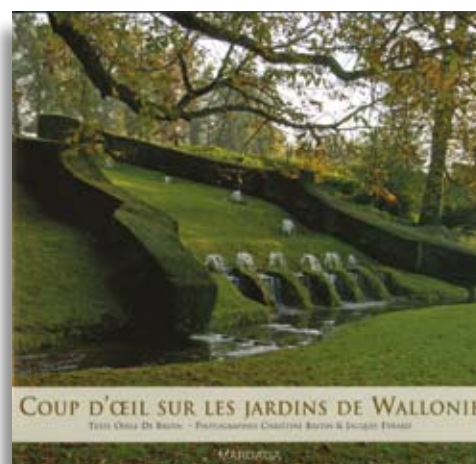
Ce beau livre n'est ni un guide touristique ni un inventaire de patrimoine : il ne vise pas plus à l'exhaustivité qu'à la description détaillée et est à lire avant et après plutôt que pendant la promenade. Il propose un cheminement à travers trente jardins, choisis selon des critères historiques, esthétiques et d'accessibilité au public, parmi lesquels se comptent notamment le jardin du palais abbatial de l'abbaye de Villers-la-Ville, le parc du château de La Hulpe, le verger-potager du château fort d'Écaussinnes-Lalaing ou

encore le jardin botanique de Liège. L'ouvrage est divisé en cinq chapitres : il s'interroge d'abord sur la personnalité du *propriétaire* et tente de cerner les motivations qui l'ont conduit à se faire aménager un jardin ; il cherche à découvrir le *sens* du jardin, à travers notamment les allusions mythologiques ou littéraires auxquelles il renvoie ; il s'intéresse ensuite au *créateur* du jardin, avant de tenter d'en définir le *style* ; il porte enfin une attention spéciale à deux sciences auxiliaires de l'architecture du paysage : la *botanique* et l'*hydraulique*.

Ce livre se démarque non seulement par l'intérêt de son propos, mais également et surtout par l'extrême beauté de sa très riche iconographie.

Coup d'œil sur les jardins de Wallonie, textes d'O. DE BRUYN, photographies de C. BASTIN et

J. EVRARD, Wavre, 2007. 288 pages, prix de vente : 49 €. Pour plus d'informations : 010/68.64.52 (Éditions Mardaga).



Des Moulins et des Hommes

L'asbl Des Moulins et des Hommes a pour vocation de conserver la mémoire meunière de la rivière Ourthe. Le projet mené par Jacky Adam a donc pour but de recueillir les témoignages oraux, les dernières traces vivantes qui concernent la vie telle qu'elle se déroulait dans et alentour des moulins du bassin hydrographique complet de l'Ourthe. Il tente ainsi de compiler tous les anciens documents iconographiques permettant d'identifier les anciens moulins, leurs occupants successifs ou les activités liées à la vie de la meunerie ainsi que tous les documents conservés par les familles des derniers meuniers. Le projet a aussi pour mission de photographier les sites et derniers vestiges des anciens moulins.

Toute cette matière recueillie sert à l'édition d'ouvrages qui permettent de retracer l'histoire de chaque moulin, le cadre de vie

du meunier et de sa famille en accordant autant d'importance aux personnes qu'à leurs outils.

Trois volumes, sur un total de six, ont déjà été publiés : le premier (t. 1) en 2001 concerne l'Ourthe orientale, le second (t. 3) en 2003 la vallée de l'Aisne et le troisième (t. 2) en décembre 2006 l'Ourthe occidentale. Les régions de l'Ardenne aux portes de la Famenne et du Condroz à Liège restent à traiter et un prochain tome est annoncé dans le courant de l'année 2008.

À terme, ce travail remarquable constituera un exemplaire unique de la mémoire meunière en Wallonie et en Francophonie.

ADAM J., *Des Moulins et des Hommes*, t. 2 : *L'Ourthe occidentale*, La Roche-en-Ardenne, 2006. 286 pages, 70 €.

Pour plus d'informations : 084/43.34.81 ou info@desmoulinsetdeshommes.be. Les autres numéros peuvent encore être commandés auprès de l'asbl, par téléphone ou via le site Internet www.desmoulinsetdeshommes.be



Les deux premiers tomes de *L'Inventaire des églises paroissiales (1830-1940)*

Comme nous vous l'annoncions dans les précédents numéros de *La Lettre du Patrimoine*, une nouvelle série appartenant à la collection « Inventaires thématiques » voit le jour en ce début d'année 2008. Édité par l'Institut du Patrimoine wallon pour le compte de la DGATLP et coordonné par la Cellule de Recherche en Histoire et Archéologie du Bâtiment (CRHAB) elle est consacrée aux églises paroissiales de Wallonie construites entre 1830 et 1940.

Les provinces de Hainaut et Liège font l'objet des deux premiers tomes de la série, d'environ deux cents pages chacun, dont l'objectif est de proposer une base

de données où les critères de sélection sont résolument d'ordre architectural. L'inventaire est conçu pour devenir un outil « objectif » d'aide raisonnée à l'intention des divers responsables du patrimoine. Une évaluation patrimoniale de chaque monument a été réalisée à la demande du Ministère de la Région wallonne en prenant en compte un faisceau de paramètres tels que l'impact paysager ou urbanistique, l'originalité ou la cohérence de l'architecture ou encore leur état de conservation.

Une nouvelle série incontestablement appelée à devenir une référence en la matière !



Avril 2008, 4^e édition de la Journée Jeunesse et Patrimoine



La Chapelle musicale Reine Élisabeth à Waterloo
G. Focant, DPat © MRW

La « Journée Jeunesse et Patrimoine » connaîtra sa quatrième édition le vendredi 18 avril 2008.

Dédiée aux jeunes de 4^e, 5^e et 6^e primaire et du premier degré d'observation de l'enseignement secondaire, tous réseaux confondus, cette « Journée Jeunesse et Patrimoine » leur offrira l'occasion de découvrir ou de faire découvrir gratuitement (à l'exception des transports) des monuments et sites inscrits dans la thématique des vingtièmes Journées du Patrimoine, dédiées par le Ministre Jean-Claude Marcourt au thème « Patrimoine et culture ».

Vingt-cinq monuments seront proposés à la curiosité de notre jeunesse dans le cadre de visites d'une durée d'1h30, comportant trois fois 30 minutes en compagnie de spécialistes (au gré du monument choisi : historiens, archéologues, architectes,

gestionnaires ou propriétaires du lieu ou encore artisans).

De la Chapelle musicale Reine Élisabeth au petit théâtre du château de Chimay, en passant par la Salle philharmonique de Liège, par l'Archéoscope Godefroid de Bouillon ou encore par l'église Saint-Loup à Namur, l'éventail des visites est large et est proposé aux directeurs d'écoles et aux enseignants via un dépliant disponible sur simple demande au :

Secrétariat des Journées du Patrimoine,
tél. : 085/27 88 80

info@journeesdupatrimoine.be
www.journeesdupatrimoine.be

Un livre innovateur qui sort des sentiers battus...

Les éditions Aqualaine viennent d'éditer fin 2007 un ouvrage consacré aux *Décors intérieurs verviétois*, réalisé sous la direction et la rédaction de Lucien Klinkenberg et illustré par les photographies de Jacques Spitz. Il fut précédé, dans la même collection, par *Le XIX^e siècle verviétois* en 2002, et *Le Patrimoine verviétois* en 2005, tous deux conçus et dirigés par Freddy Joris.

Ce livre, merveilleusement illustré par des dizaines de photos d'une qualité esthétique époustouflante, nous fait découvrir nombre d'intérieurs verviétois de toutes les époques, de tous les styles, certains sans doute plus connus comme les intérieurs relevant du patrimoine public ou du patrimoine religieux, d'autres (la plupart des exemples présentés dans ce livre) totalement méconnus, non seulement du grand public, mais aussi des spécialistes ; il s'agit là principalement du patrimoine privé. En un peu plus de 315 pages, ce numéro exclusif que devrait posséder tout amateur d'architecture et de patrimoine (qu'il soit ou non Verviétois), nous ouvre les portes de magnifiques demeures dont nous frôlons quasiment l'intimité au quotidien.

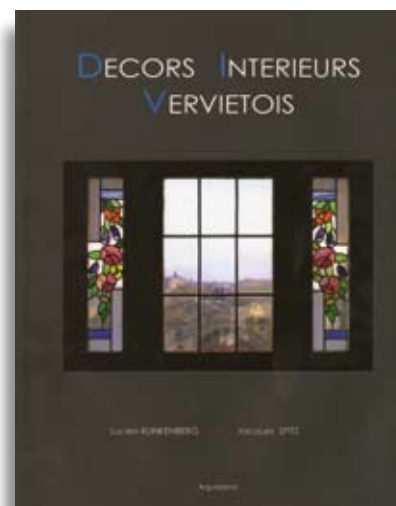
Le principe, simple mais néanmoins original, permet à tout un chacun de découvrir un patrimoine totalement méconnu. Une bonne partie de celui-ci, heureusement très jalousement entretenu par ses propriétaires, n'est ni classé, ni même repris dans quelque inventaire.

Cette publication et son concept devraient donner des idées... pour un petit tour de Wallonie !

Le rôle d'une telle publication sensibilisera sans aucun doute les citoyens à ce type de patrimoine. Ce livre donnerait presque une bonne claque aux défenseurs du concept de « façadisme » (dans les années '80 et '90). Combien de superbes intérieurs n'ont-ils pas disparu et n'a-t-on pas laissé démolir à Bruxelles, en ne sauvagardant in extremis que la façade. On y érigeait alors derrière – par exemple – des complexes de bureaux, sous prétexte que seule la façade avait de la valeur en milieu urbain. Et cela nous donnait bonne conscience...

Et pourtant, ces intérieurs fantastiques, cachés au quidam de la rue, n'ont-ils pas – eux aussi – tout autant de valeur ?

Bref, une vraie découverte, une vraie bouffée d'oxygène, un véritable émerveillement !



Le Centre de la Paix-Dieu

BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501411

TRIMESTRIEL - JANVIER - FÉVRIER - MARS 2008 - N° 28 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Un succès pour la Journée portes ouvertes

La Journée portes ouvertes organisée le dimanche 14 octobre 2007 à la Paix-Dieu a connu un énorme succès, dépassant toutes nos espérances. Il faut dire que les conditions météorologiques, particulièrement favorables, ont sans doute poussé le public à sortir de chez lui sans crainte de voir le ciel lui tomber sur la tête.



Des visiteurs découvrant le site de la Paix-Dieu
G. Focant, DPat © MRW

Près de 1.500 visiteurs ont arpenté l'ensemble du site, ouvert de 10h à 18h; ils ont ainsi pu découvrir les lieux et approcher différentes facettes de métiers liés au patrimoine architectural et à sa restauration ainsi que les diverses activités dispensées au quotidien dans cette ancienne abbaye (stages de perfectionnement, classes d'éveil). Des artisans, forgerons, couvreurs, tailleurs de pierre, menuisiers, ont accueilli les visiteurs, en partageant leur travail et leur passion, et en invitant aussi parfois les enfants à « mettre la main à la pâte ».

Tous les bâtiments ont été ouverts au public, du Forum Rennequin Sualem, à la cafétéria en passant par les bureaux, la Maison du Tourisme, les ateliers et classes, le moulin, les fouilles archéologiques, la cour d'honneur et sa galerie vitrée, etc. Dans le nouvel atelier, on a pu découvrir l'impressionnant travail de reconstitution de la charpente du colombier. Des visites guidées ont permis durant toute la journée de visiter ce site imposant que peu de personnes connais-



Un artisan couvreur lors de la journée portes ouvertes
G. Focant, DPat © MRW

saient. Beaucoup furent impressionnés par la beauté des lieux, entre autres l'Aile de l'Abbesse, récemment rénovée, dont les travaux se sont achevés en janvier 2007, et qui sert dorénavant à l'hébergement des étudiants et stagiaires. Au rez-de-chaussée de cette aile toute pimpante, le nouveau restaurant « La Table de l'Abbaye » a permis de régaler des centaines de personnes. Pour rappel, celui-ci est ouvert à tous, tous les jours de la semaine de 12h à 14h.

Journée d'étude sur le pan-de-bois

En marge de l'exposition « Du bois au pan-de-bois », une journée d'étude consacrée au pan-de-bois a été organisée au Centre de la Paix-Dieu le 4 octobre 2007.

Les orateurs ont abordé tour à tour le patrimoine conservé (D. Houbrechts), les techniques traditionnelles (P. Lemlyn, L. Clément) et des approches novatrices telles que la tracéologie (S. Crémer), la thermographie (P. Bricteux) et l'approche archéologique du bâti (G. Mora-Dieu). Les problèmes de restauration ont également été évoqués (M. Francotte, J. Constant) de même que le regain d'intérêt pour le matériau bois dans la construction contemporaine (A. Saabe, E. Bertrand).

Loin de prétendre à l'exhaustivité, cette journée a voulu susciter l'intérêt pour un patrimoine encore peu étudié et valorisé. Le succès de la journée (plus de quatre-vingt participants) en est un signe encourageant.

David HOUBRECHTS

Inauguration du ponceau de Seumoy

Lors d'une journée très froide mais bien ensoleillée, la Commune de La Bruyère a inauguré le ponceau de Seumoy avec l'ensemble des partenaires du projet de sauvegarde et la population. Entamé depuis plus de deux ans, voici un petit rappel du projet.

En 2005, la Commune de La Bruyère et l'association « Qualité-Village-Wallonie » contactent l'Institut du Patrimoine wallon via son Centre de la Paix-Dieu en vue de consolider et de restaurer le ponceau de Seumoy. C'est avec enthousiasme et intérêt que la Paix-Dieu a répondu favorablement à cette demande. Il était important de réagir afin de sauver ce patrimoine local, qui parfois a trop tendance à disparaître. Dès le départ, ce projet fut mené avec dynamisme et une volonté de préserver ce patrimoine ainsi que le savoir-faire et le geste traditionnel. La Paix-Dieu ne pouvait donc être qu'un moteur dans cette opération.

L'analyse de la partie encore existante étant faite, le Centre de la Paix-Dieu a mis en place une formation de six jours à destination de stagiaires provenant de l'Agence locale

pour l'Emploi (ALE) et de la Commune de La Bruyère. Cette formation a été menée avec compétence, rigueur et exactitude par Jacques de Pierpont, formateur au Centre de la Paix-Dieu. Une fois le stage terminé, la commune a décidé de voler de ses propres ailes et a achevé la restitution complète du ponceau. Un bel exemple de sauvegarde réunissant des partenaires compétents et dynamiques.



© IPW

Quatre spécialistes vietnamiens en formation à l'IPW

Comme nous l'annoncions dans la précédente *Lettre du Patrimoine*, quatre cadres supérieurs du VICAS, Institut vietnamien de la Culture et de l'Information, sont venus se former à l'Institut du Patrimoine wallon, du 14 au 30 novembre 2007. Hébergés à l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu, ils ont rencontré un large éventail d'acteurs du Patrimoine en Région wallonne et visité de nombreux sites.

La formation théorique leur a permis d'aborder des thèmes aussi riches et variés que les *Notions de Patrimoine*, les *Réglementations et Procédures en matière de patrimoine en Région wallonne*, l'assistance aux propriétaires de biens classés en danger, le rôle de la *Cellule immobilière* de l'IPW, la création d'une *Lettre du Patrimoine*, les *Publications* liées au Patrimoine et plus particulièrement les inventaires, l'organisation des *Journées du Patrimoine*, le rôle des *Maisons du Tourisme* en Wallonie, l'importance des associations locales et notamment l'action de *Qualité-Village-Wallonie* et même le *Rôle des organismes biologiques dans la dégradation des biens patrimoniaux*, problème particulièrement présent au Vietnam qui connaît un taux d'humidité très élevé.

Cette formation théorique a été complétée et illustrée par des visites à travers toute la Wallonie et des présentations de cas concrets : le cœur historique de Liège et plus particulièrement la restauration de la

collégiale Saint-Barthélemy ; le vieux Huy et les récentes découvertes archéologiques ; la collégiale d'Amay, classée Patrimoine exceptionnel de Wallonie ; les cristalleries du Val Saint-Lambert ; la Ville de Limbourg ; la Ville de Spa ; à Verviers, le Centre Touristique de la Laine et de la Mode (CTLM) et l'hôtel de Ville ; le site de Waterloo et la chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne (bien inscrit sur la liste de l'IPW) ; le site de l'ancienne abbaye de Stavelot ; l'hôtel de Ville et le beffroi de Charleroi ; le Grand-Hornu ; le Fourneau Saint-Michel et son concept de Musée en plein air ; l'Archéoforum de Liège et enfin la Maison des Géants à Ath et le Musée du Masque à Binche.

Au terme de la formation, les partenaires vietnamiens se sont dits très satisfaits de ce programme alliant théorie et pratique. Ils retiendront particulièrement la créativité des Wallons et la multiplicité et la diversité des outils mis en place en Wallonie pour la gestion du Patrimoine ; la collaboration entre les différents acteurs et services ; la démarche à la fois scientifique et pragmatique, et parfois l'audace dans la restauration du bâti ancien ; l'importance du concept de patrimoine vivant ; la sensibilisation des plus jeunes au Patrimoine et à ses métiers et enfin, le lien entre le matériel et l'immatériel. Riches de cette expérience, les quatre chercheurs du VICAS envisagent à présent d'appliquer ce qu'ils ont appris en Wallonie pour



© IPW

mettre en valeur le village historique de Phuoc Tic, dans la province de Hué, et y développer un tourisme culturel. Outre la restauration du bâti proprement dit – maisons en bois vieilles de deux siècles –, opération dans laquelle des formateurs du Centre de la Paix-Dieu pourraient intervenir, le projet ambitieux également de développer une série d'initiatives telles la création d'un site Internet, la réalisation de publications, la sensibilisation et l'implication de la population locale, la mise sur pied d'une « Journée du Patrimoine », la réalisation de films sur le métier de potier qui a contribué à la réputation de ce village mais qui, aujourd'hui, est en voie de disparition, afin de faire revivre ce village à haute valeur patrimoniale. Dans la poursuite de cette coopération (2007-2009), l'IPW participera, avec les spécialistes du VICAS, à une étude de faisabilité et à l'établissement d'un cahier des charges relatif au projet.

Parallèlement à ce projet de coopération coordonné par le Forem, d'autres collaborations entre l'IPW et le VICAS devraient voir le jour dans les prochains mois.



Forge mobile animée par les frères Bouvy
© IPW

Le Salon des Métiers d'Art d'Andlau en Alsace

Du vendredi 28 au dimanche 30 septembre 2007, le Centre des métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu a participé au salon « Au cœur du Patrimoine, les métiers d'art », pour la 3^e année consécutive (à Andlau en 2005, Guebwiller en 2006 et à nouveau Andlau en 2007). Le Centre a pu y présenter ses spécificités ainsi que tout ce qui touche au Patrimoine wallon en général et à l'IPW en particulier. Le stand comprenait des panneaux explicatifs, des vidéos passant en boucle ainsi qu'un large éventail de dépliants présentant l'Institut du Patrimoine (ses missions, les publications, etc.) et le Centre de

la Paix-Dieu (formations pour bacheliers, classes d'éveil et – surtout – le programme annuel des stages pour 2007-2008). Le stand avait une extension toute proche, à l'extérieur du chapiteau, sous la forme d'une forge mobile animée constamment par les frères Bouvy. Cette animation, bien identifiée comme étant couplée au stand de l'IPW, fut très remarquée par le public qui vint nombreux assister aux démonstrations, questionner les deux artisans et écouter leurs explications tout en profitant de leur humour et appréciant leur sympathie.



© IPW

Un stage consacré au travail de la pierre

Dans le cadre de la création de quatre « 7^e en alternance » dans notre Collège Technique (rappel : 2 jours à l'école et 3 jours en entreprise), nous souhaitons varier la formation de nos jeunes en recherchant notamment les partenariats avec certains centres de compétences.

En relation fréquente avec le Centre de la Paix-Dieu depuis plusieurs années au niveau de nos classes d'accueil, nous avons recherché la possibilité de formations à la restauration des maçonneries anciennes, moellons, pierres, etc. pour notre « 7^e Reno – Restauration du bâtiment ». Ces jeunes ont pu ainsi découvrir durant quatre jours d'affilée le travail de la pierre, aidés par un professionnel

et accompagnés de leurs professeurs CTPP et CG ainsi que d'éducateurs.

Tous sont revenus enchantés de cette semaine, riche du point de vue métier, mais aussi heureux de l'accueil offert au niveau logement et repas (encore bravo aux personnes de la cuisine !).

Nous espérons reproduire cette expérience si possible en avril 2008 avec la même équipe. Nous adressons nos meilleures salutations à Mme Piron et toute l'équipe de la Paix-Dieu ainsi qu'à Mme Clotuche de Constriform Liège.

Guy DEPPEZ, Sous-directeur du Collège Technique des Aumôniers du travail de Charleroi

Un stage en charpenterie pour des élèves de 7^e

Les élèves de 7^e charpenterie de l'Institut Saint-Laurent de Liège ont suivi une formation au Centre de la Paix-Dieu à Amay. Cela nous intéressait vivement car après avoir été qualifiés en tant que menuisiers, nous nous sommes engagés dans une 7^e année complémentaire dans le domaine de la charpente. Durant nos cours, nous découvrons différents aspects de charpentes traditionnelles et modernes ainsi que de l'ossature en bois.

Sous la direction de notre formateur, Monsieur Pascal Lemlyn, nous avons reçu une formation très intéressante sur les charpentes

traditionnelles. Cette formation comprenait un exposé technique, une projection montrant différentes réalisations de charpentes et de pans-de-bois, des notions de dessin et la réalisation d'une épure puis d'une charpente pyramidale comprenant poinçons, arêtiers, contre-fiches et empannons.

Nous vous remercions pour votre très bon accueil, dans ce cadre magnifique, nous montrant des parties restaurées et d'autres toujours en cours.

Les élèves et les professeurs.



© IPW

Stage d'introduction à l'imitation des marbres

Suite à une reconversion professionnelle en vue d'exploiter mon potentiel artistique, j'ai découvert avec grand enthousiasme les activités du Centre de la Paix-Dieu. J'ai pris connaissance des différents stages sur la restauration du Patrimoine architectural, à commencer par le stage *Introduction à l'imitation des marbres dans le patrimoine architectural*.

Auparavant, cette technique particulière me semblait inaccessible mais je ne me fourvoyais pas en m'engageant pour cinq petits jours, sachant qu'il faut des mois pour maîtriser cet art. Au moins, j'assouvissais une curiosité sans grand engagement. Nous étions quatre participantes. Caroline Pholien, artisan peintre décorateur et formatrice au Centre, mit son savoir-faire et son savoir-être à notre service ; la confiance s'installe, l'atmosphère devient méditative. Son attention nous a guidées à l'exercice



de chaque mouvement, chaque étape de la technique jusqu'à la réalisation harmonieuse. Progressivement, la magie s'opère ; la deuxième dimension, la feuille de papier se transforme en trois dimensions, la cristallisation. Les couches successives, la couleur, la matière et le coup de pinceau vont créer l'hologramme du marbre. Cette technique offre beaucoup de liberté car il n'y aura jamais deux fois le même centimètre carré.

Pendant une semaine, le temps s'est suspendu. Depuis, l'environnement a changé. L'œil a repéré le marbre dans son champ de vision et y plonge. Il est attiré dans les veines du bois, grimpe à l'écorce de l'arbre, se noie dans les méandres du feuillage, s'évade avec les nuages, se fond dans le clair et l'obscur, dessine la mouvance et l'impalpable.

En fin de stage, j'ai eu l'occasion de partager mon expérience, avec les autres stagiaires, elles ont eu les mêmes sensations. Nous sommes unanimes pour dire que nous ne voyons plus les choses comme avant.

© IPW

Geneviève JAMOLET, Stagiaire.

Témoignages de classes d'éveil et de stagiaires



Intégration des techniques
© IPW

L'intégration des techniques

La semaine du 23 au 26 octobre 2007, avant les vacances de Toussaint, nous avons reçu en classes d'éveil un groupe de trente élèves de deuxième année professionnelle de l'Institut Marie-Immaculée-Montjoie d'Anderlecht. Ils se sont attelés en ateliers à la réalisation d'un projet commun de murs de briques en élévation, de voûtes et de l'intégration d'un châssis mi-bois et d'une imposte. Les élèves se sont donc spécialisés dans un des métiers du Patrimoine en travaillant avec l'artisan maçon ou l'artisan menuisier. L'intégration des deux techniques dans ce

projet global a obtenu un vif succès et un résultat très positif auprès des élèves et du corps professoral.

La couverture d'ardoises

Je suis très enthousiaste par rapport au séjour. C'est l'occasion pour les élèves de découvrir l'histoire du site et des bâtiments mais avant tout d'apprendre à vivre ensemble. Notre école est composée d'une population multiculturelle et les classes d'éveil à la Paix-Dieu sont souvent une première expérience de vie.



Couverture d'ardoises
© IPW

Cette année, nous sommes très contents de l'internat. Il n'y a pas de comparaison avec les autres années ! Les chambres sont parfaites. C'est beaucoup plus facile du point de vue pratique, du point de vue du confort et de la nourriture et puis l'organisation est beaucoup moins stressante. On est immergé pendant quatre jours sur le site en coupure avec l'extérieur !

Chaque année, nous avons eu l'occasion de découvrir un nouveau métier du Patrimoine et un nouvel artisan : la taille de pierre, la cimenterie rocaille, la peinture en décor, la dorure, la maçonnerie et cette année, la couverture d'ardoises avec monsieur Duchesne, notre artisan formateur. La réalisation de petites charpentes couvertes a permis aux élèves de travailler par équipe et de se partager les tâches. C'était très bien.

De retour à l'école, nous assurons un suivi du projet, déjà par la présentation en images aux parents des quatre jours passés ensemble. Puis l'observation et la découverte du site, l'apprentissage en atelier et la rencontre des formateurs artisans ; toutes ces choses s'impriment automatiquement chez les enfants... ils sont très emballés du séjour !

C'est la sixième année que je lance le projet « classes d'éveil au Patrimoine et à ses métiers », j'essaie d'y entraîner mes collègues plus jeunes pour qu'ils assurent la relève pour les années à venir.

Annette KYNDT, Professeuse de français au Collège Saint-François-Xavier 1 - Verviers (6^e année de participation)

Le Patrimoine

un marché spécifique,
des formations indispensables !



L'IFAPME, le Centre de la Paix-Dieu de l'IPW et la CCW développent, en partenariat,
une offre de formation adaptée au secteur du patrimoine

3 séances d'information

Gembloux - Les Isnes
Centre de format-PME-Les Isnes
Mercredi 20 février 2008 à 18h

Amay
Centre des métiers du Patrimoine
de la Paix-Dieu (IPW)
Mercredi 5 mars 2008 à 18h en présence
du Ministre en charge du Patrimoine,
Monsieur Jean-Claude Marcourt
Une visite du site est également prévue

Mons
Chambre de la Construction locale
de Mons
Jeudi 20 mars 2008 à 18h en présence
du Ministre de la Formation,
Monsieur Marc Tarabella

Pour tout renseignement :
Centre des métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu
Tél. : 085/410 350 - e-mail : info@paixdieu.be

Calendrier des stages

Voici la liste des stages qui se dérouleront au cours du second semestre de l'année académique 2007-2008. Ces stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural : artisans, ouvriers, architectes, historiens de l'art, gens de métiers, enseignants du secteur, gestionnaires du Patrimoine...

Le programme complet, les dates des stages et tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Centre de la Paix-Dieu, et sont également disponibles sur le site internet : www.paixdieu.be

Centre des métiers
du Patrimoine
Rue Paix-Dieu, 1b
4540 Amay

Tél. : +32 (0)85.410.350
Fax : +32 (0)85.410.380
info@paixdieu.be

N ^{os}	Stages	Dates en 2008	Modules	
			Théorie spécifique	Application
1	Technique de réception des pierres	16, 17 et 18 avril	*	*
6	La chaux - un matériau et ses diverses utilisations	6, 7, 12, 13 et 14 mars	*	*
15	Diagnostic - désordres des charpentes	7 et 8 février	*	
16	Archéologie du bâtiment	13, 14 et 15 février	*	*
17	Cahier des charges	20, 21 et 22 février	*	
18	Le vitrail dans les décors du XX ^e siècle	27, 28 et 29 février	*	
19	Charpente - construction de roues en bois	4, 5, 6 et 7 mars	*	*
20	Peintures murales	19, 20 et 21 mars	*	
21	Tailles et finitions des pierres	17, 18, 19, 20 et 21 mars	*	*
22	Les marchés publics - approfondissement	9, 10 et 11 avril	*	*
23	Archéologie de la pierre	9, 10 et 11 avril	*	
24	Formes et techniques de jointoiement de façades (2 ^e cycle)	16, 17 et 18 avril	*	*
25	Stucs, staffs et enduits décoratifs	21, 22, 23, 24 et 25 avril	*	*
26	Architecture traditionnelle : vocabulaire descriptif	23, 24 et 25 avril	*	*
27	Colombage et torchis	8, 9, 14, 15 et 16 mai	*	*
28	Restauration des papiers peints	7, 8 et 9 mai	*	
29	Maçonneries de moellons	15, 16, 20, 21, 22 et 23 mai	*	*
30	Perfectionnement en patrimoine architectural pour guides-tourisme	29 et 30 mai	*	
31	Maçonneries à pierres sèches	29 et 30 mai et 4, 5 et 6 juin	*	*
32	Introduction à la conservation des jardins historiques	3, 4, 5 et 6 juin	*	
33	Nettoyage et protection des façades	11, 12 et 13 juin	*	
34	L'architecture Art Déco	18, 19 et 20 juin	*	
35	Badigeons et enduits extérieurs sur torchis (2 ^e cycle)	19, 20, 21 et 22 août	*	*
36	La couverture traditionnelle en ardoises	dates à confirmer	*	*
37	Restauration et réparation de châssis en bois	de janvier à juin	*	
38	Enduit de façade	dates à confirmer	*	*
	Archéologie du bâtiment - écoles d'architecture	suivant la demande	*	*
	7 ^e professionnelle construction	suivant la demande	*	*
Théorie générale				
	c	5, 6 et 7 mars	*	*
	d	21, 22 et 23 mai	*	*